

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3580 du Vendredi 1^{er} Avril 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Musique

Doudou Copa prépare l'album «Posso»



(Page 12)

Santé

Qu'est-ce que l'autisme ?

Par Marie-Joseph Loko. (P.14)

Déclaration de l'Association Elikia 2016, à l'issue du scrutin présidentiel du 20 mars 2016

(Page 8)

République Centrafricaine



Le président Touadera officiellement investi

(P.3)

Après l'élection présidentielle

Jusqu'où iront les cinq candidats du Frocad-I.d.c dans leurs revendications?

(P.3)

Emilienne Charlotte Lekoundzou, sénatrice de la majorité

«Je ne reconnais pas avoir pris contact avec qui que ce soit, pour appartenir à un gouvernement parallèle» (P.5)



Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo

Les candidats se sentant lésés appelés à recourir au juge du contentieux électoral

(P.5)



Marius Mouambenga.

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT

N° /CNLS/SEP/Adm



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS DE VACANCE DE POSTES

A. Contexte et justification:

La République du Congo a signé un accord de don n° COG-911-G06-H, pour la mise en œuvre du «Projet de renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants vivant avec le VIH», phase II, échéant le 30 juin 2016.

L'objectif du programme est de contribuer à l'amélioration de la réponse nationale, en proposant des interventions de prévention, de soins, de traitement, un soutien de qualité à rayonnement important aux populations vulnérables et aux personnes exposées au risque de contracter le VIH. Conformément au modèle de financement du Fonds mondial, le «Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida» a été désigné comme récipiendaire principal chargé de mettre en œuvre des activités programmatiques relatives à la prévention, au soin, au traitement dans les structures de santé. Une partie du budget est allouée au financement des services des consultants travaillant dans le cadre de ce projet.

C'est pourquoi, dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion du projet du SEP/CNLS et de ses sous-bénéficiaires, le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida procède au recrutement du personnel complémentaire pour les postes ci-après:

1. Intitulé du poste: un Responsable Administratif et Financier de l'unité de gestion fiduciaire du CNLS

• Conditions:

- Nationalité congolaise;
- Diplômé en Comptabilité, Contrôle et Audit à niveau BAC+4, DSCG ou tout diplôme équivalent;
- 5 ans d'expérience (dont au moins 3 ans en gestion administrative, financière et comptable des projets et programmes de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux);
- Maîtrise de la gestion de la caisse et des instruments financiers, notamment les chèques et ordre de virement;
- Excellentes connaissances en informatique et système d'information de gestion d'entreprise;
- Esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux. Capacités relationnelles affirmées, management d'une équipe de projet;
- Capacité de travailler sous pression;
- La maîtrise de logiciels de comptabilité serait un atout.

2. Intitulé du poste: Un spécialiste en passation des marchés du CNLS

• Conditions:

- Nationalité congolaise;
- BAC+ 4 en Droit, Gestion, économie, Ingénierie (architecture, travaux publics,...);
- 3 ans d'expérience professionnelle (dont au moins 2 ans comme spécialiste en passation des marchés dans un programme de développement financé par les bailleurs de fonds internationaux);
- Expériences dans l'application des principes et les mécanismes juridiques de contractualisation, d'achat industriel dans une multinationale ou une entreprise de grande taille;
- Bonne maîtrise des règles de passation de marchés des bailleurs de fonds;
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique et Internet);
- Maîtrise de la langue française; Connaissance

pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire);

- Esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique. Capacité de rédaction des documents relatifs à la passation des marchés;
- Capacité de travailler sous pression.

3. Intitulé du poste: Assistant comptable de l'UG/PNLS, des UDLS Pointe-Noire et Brazzaville

• Lieu d'affectation: Deux (02) à Brazzaville et un (01) à Pointe-Noire

• Conditions:

- Nationalité congolaise;
- BAC+2 en Comptabilité ou diplôme équivalent;
- 2 ans d'expérience en qualité de comptable;
- Expérience souhaitée en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ou dans un projet ou programme;
- Bonne maîtrise de logiciels de comptabilité;
- Maîtrise de la gestion de la caisse et des instruments financiers, notamment les chèques et ordre de virement;
- Connaissances en Informatique (Word, Excel...);
- Capacité de travailler sous pression;
- Esprit d'analyse, dynamique et méthodique.

4. Intitulé du poste: Chargé de la prise en charge pédiatrique du VIH du PNLS

• Conditions:

- Nationalité congolaise;
- Avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur dans l'un des domaines suivants: Médecine générale, Médecine spécialité pédiatrie, Santé Publique;
- Avoir 5 ans d'expérience professionnelle dont au moins 2 en prise en charge médicale du VIH, de façon générale, et spécifiquement en prise en charge du sida pédiatrique;
- Avoir un esprit d'analyse, de synthèse, avoir des aptitudes en renforcement de capacités des adultes;
- Être un bon communicateur, organisé, méthodique et avoir une bonne capacité d'écoute;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique;
- Bonne expression orale et écrite en français;
- Avoir la capacité de rédaction des documents et de travailler sous pression;
- Capacité de travailler sous pression;
- Avoir une excellente moralité, un sens des relations interpersonnelles, une ouverture d'esprit.

5. Intitulé du poste: Pharmacien Spécialiste GAS de l'UG/PNLS

• Conditions:

- Nationalité congolaise;
- Doctorat en pharmacie;
- Avoir une Formation complémentaire dans le domaine du VIH ou en GAS serait un atout;
- Justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine pharmaceutique, dont au moins un (01) an dans le domaine du VIH/Sida;
- Avoir une expérience professionnelle auprès des programmes nationaux de lutte contre le sida et ou des centrales d'achat, serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants utilisés en pharmacie (...);
- Savoir travailler dans un environnement multidisciplinaire et multiculturel;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse;
- Avoir une excellente maîtrise du français, une

bonne connaissance de l'anglais serait un atout;

- Capacité de travailler sous pression;
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe, capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

6. Intitulé du poste: Un assistant administratif et financier

• Conditions:

- Nationalité congolaise;
- Bac+2 en administration des entreprises ou diplôme équivalent, gestion des ressources humaines, gestion financière;
- 3 ans d'expérience dans les domaines visés ci-dessus;
- Maîtrise de la gestion de la caisse et des instruments financiers, notamment les chèques et ordre de virement;
- Bonne expression orale et écrite en français;
- Capacité d'organisation et rédaction des comptes rendus;
- Capacité de travailler sous pression;
- Travail en équipe, ouverture à la technologie, méthodique, rigoureux.

B. Constitution du dossier de candidature:

Le dossier devra contenir, obligatoirement, les pièces ci-après:

- une lettre de motivation adressée à la Secrétaire Exécutive du Conseil National de lutte contre le sida, en précisant le poste retenu;
- un curriculum vitae récent;
- des copies des diplômes obtenus;
- les documents justifiant l'expérience professionnelle;
- une copie d'acte de naissance;
- un casier judiciaire;
- un certificat de nationalité.

N.B: Les candidatures féminines sont vivement encouragées

C. Processus de recrutement:

Le recrutement se fera conformément aux dispositions du manuel des procédures du SEP/CNLS: (i) une présélection sur dossier, (ii) un test écrit et (iii) un entretien devant la commission de recrutement.

D. Dépôt du dossier de candidature:

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires ainsi que les termes de référence de tous les postes à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé avec la mention «avis de recrutement, en précisant le poste retenu», au plus tard, le 1er avril 2016.

Les dossiers de candidatures doivent porter la mention ci-dessous:

Docteur Marie Francke PURUEHNCE,
Secrétaire Exécutive du CNLS

Adresse: Avenue Auxence ICKONGA,
dans les locaux du CCN, en face du CHU.

B.P.: 2459, Brazzaville -

Portables: 06 671 37 03/06 624 70 00

E-mails: wpoaty@yahoo.fr ou sep_cnlscongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 21 Mars 2016

La Conseillère du Président de la République,
Secrétaire Exécutive du CNLS

Dr Marie Francke PURUEHNCE

Après l'élection présidentielle

Jusqu'ou iront les cinq candidats du Frocad-I.d.c dans leurs revendications?

Les cinq candidats de l'opposition Frocad-I.d.c à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ont engagé une épreuve de forces avec le pouvoir, pour contester les résultats de ce scrutin présidentiel, annoncés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et qui donnent le candidat de la majorité, Denis Sassou-Nguesso, réélu dès le premier tour, avec 60,39% des voix. Dans une déclaration publiée le 25 mars 2016, les cinq candidats, notamment Guy-Brice Parfait Kolélas, Jean-Marie Michel Mokoko, Pascal Tsaty-Mabiala, Claudine Munari et André Okombi-Salissa, déjà signataires de ce qu'ils appellent la «charte de l'opposition pour la victoire», ont appelé «le peuple congolais à observer la première opération «ville morte» sur l'ensemble du territoire national, le mardi 29 mars 2016». Jusqu'ou iront-ils dans leurs revendications?

L'appel de l'opposition à la désobéissance civile et à une ville morte a eu un impact dans le pays, mardi 29 mars dernier, en ce qui concerne le déroulement des activités habituelles. A Brazzaville, les quartiers des arrondissements de Poto-Poto, Moungali, Ouenzé, Talangaï et Djiri ont connu une baisse d'activités, mais la vie y a tourné plus ou moins normalement, tout comme au centre-ville. Les quartiers des arrondissements de Bacongo, Makélékélé, Mfilou et Madibou ont largement tourné au ralenti, boutiques, marchés et autres commerces étant fermés. La circulation des véhicules était toute timide. Pour garantir la sécurité publique, des policiers et des gendarmes étaient postés dans les grands carrefours et autres places publiques, alors que des unités motorisées de la police et de la gendarmerie circulaient dans les grandes avenues.

L'administration a tourné, mais pas dans l'ambiance des grands jours. Pour s'en rendre compte, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a improvisé une visite de quelques cabinets ministériels. Ainsi, après les services de la présidence de la République, il s'est rendu dans les Ministères de la Justice, de la Santé, de la Fonction publique et des Affaires étrangères, sur le boulevard Général Alfred Raoul. Il est, ensuite, passé sur l'avenue de la Paix, avant de rejoindre son palais. Dans les départements ministériels, il a été accueilli par les ministres concernés et des fonctionnaires chantant des chants pour louer sa victoire à l'élection présidentielle.

A Pointe-Noire, la capitale économique, devenue le grand foyer de la fronde, l'appel de l'opposition a eu un grand impact dans la majorité des quartiers. Les appels des autorités locales demandant aux citoyens de vaquer normalement à leurs activités ont eu très peu d'écho. En dehors du centre-ville, la vie était pratiquement paralysée dans beaucoup de quartiers. Selon des témoins, les villes de Dolisie, Nkayi, Sibiti, etc, ont connu la même situation de vie paralysée ou en tout cas au ralenti. Un trait général au moins: partout, le calme a régné et l'on n'a pas enregistré d'incident majeur. Alors que la rentrée scolaire était prévue le même jour du mardi 29 mars, l'école est restée fermée et ne pourrait, sans doute, reprendre qu'en début de semaine prochaine. Les populations, parfois gagnées par une certaine psychose, ont préféré demeurer à domicile. Dans un contexte où les médias audiovisuels nationaux n'informent souvent que sur la vie institution-

nelle, les rumeurs, fortement relayées par les réseaux sociaux et certains sites Internet, avec leurs tendances à la dramatisation, emportent



Surnommé «Moïse» par ses partisans, Jean-Marie Michel Mokoko (Ici à Pointe-Noire pendant la campagne électorale), veut-il brûler le pays, rien que pour revendiquer la victoire?

les esprits crédules. Raison pour laquelle, d'ailleurs, avant l'élection présidentielle, beaucoup de familles redoutant une explosion de violences dans la capitale, ont quitté Brazzaville, pour se réfugier dans les localités de l'intérieur du pays, à Pointe-Noire et dans les villages. Pendant ce temps, il y a une véritable épreuve de force entre les dirigeants de l'opposition et le pouvoir. C'est dans ce contexte que les Congolais apprennent, par la rumeur ou les médias internationaux, l'arrestation de certains acteurs de l'opposition.

Visés par une enquête de la Direction générale du territoire national, au sujet d'un projet de soulèvement populaire avec l'aide de mercenaires, Jean Ngouabi, directeur de campagne du candidat Jean-Marie Michel Mokoko, a été arrêté, à Makoua, transféré à Owando, puis à Brazzaville, où il a été placé en garde-à-vue, pour interrogatoire; il a été rejoint par Anatole Limbongo-Ngoka, coordinateur national des comités de soutien du candidat Mokoko, arrêté chez lui, à Brazzaville; Dieu-donné Dhir, acteur politique et coordonnateur local de la campagne de Jean-Marie Michel Mokoko à Ouesso, a été arrêté, lundi 28 mars 2016; l'ancien député Raymond Ebonga, directeur de campagne adjoint du candidat André Okombi-Salissa dans la Likouala, Christine Moyen, chargée de la logistique du candidat Jean-Marie Michel Mokoko, seront aussi arrêtés, selon des sources proches de l'opposition, qui précisent que tous ne reconnaissent pas les faits qui leur sont reprochés. Soupçonné de vouloir soulever les populations des quartiers Sud de Brazzaville, en distribuant de l'argent à des meneurs, l'ancien député René Serge Blanchard Oba,



Denis Sassou-Nguesso faisant le V de la victoire pendant la campagne électorale à Kinkala.

président du M.s.d (Mouvement pour la solidarité et le développement), parti membre de la plateforme de l'opposition I.d.c (Initiative pour la démocratie au

des faits infractionnels qui sont prévus et punis par le code pénal». Il avait ajouté que «pour la police, s'il y a des actes préparatoires pour une insurrection armée, il est donc de son droit de prendre certaines mesures conservatoires, pour que tout ce qui est susceptible de troubler la paix, de perturber l'ordre n'en soit pas ainsi». D'où les interpellations et les arrestations dans les milieux du candidat Jean-Marie Michel Mokoko. Le dimanche 27 mars, le porte-parole de la police avait expliqué sur R.f.i (Radio France internationale) que «Monsieur Anatole Limbongo-Ngoka a été interpellé suite aux dénonciations qui ont été faites par Monsieur Jean Ngouabi. Il semble qu'il y ait une affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Les services de police sont en train de procéder à certaines vérifications». Selon lui, Jean Ngouabi «a cité plusieurs noms. Tout le monde va être appelé à aller s'expliquer auprès des services de police. Il y a nécessité que d'autres personnes soient interpellées. Cela sera fait conformément aux dispositions du code de procédure pénale». En somme, face aux velléités de l'opposition de semer des troubles dans le pays, le pouvoir répond par la fermeté, pour maintenir l'ordre public. Au plan politique, en dépit de la volonté affirmée par tous les camps d'accepter le dialogue, aucune initiative n'a, pour l'instant, vu le jour, allant dans le sens d'apaiser l'opinion nationale, quant à l'issue de l'élection présidentielle remportée par le candidat de la majorité, mais dont les résultats publiés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation sont contestés par les cinq candidats de l'opposition.

Joël NSONI

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel
Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

République Centrafricaine

Le président Touadera officiellement investi

C'est un nouveau départ plein d'espoir pour les Centrafricains, après l'investiture, en grandes pompes, mercredi 30 mars dernier, au stade de Bangui, la capitale, du nouveau président, Faustin Archange Touadera. Elu le 14 février dernier, au deuxième tour de l'élection présidentielle, avec une confortable majorité de 62,71% des suffrages, contre 37,29% à son adversaire, Anicet Georges Dologuélé, Faustin Archange Touadera est le troisième président démocratiquement élu de la République Centrafricaine. Son investiture ferme une parenthèse sanglante ouverte après le renversement du président François Bozize, le 24 mars 2013, par les rebelles de la Seleka, dont le chef de file, Michel Djotodia, s'était emparé du pouvoir. Mais, la terreur de ce mouvement rebelle sera à l'origine de la troisième guerre civile



Les présidents Denis Sassou-Nguesso et Faustin Archange Touadera.

centrafricaine qui mettra aux prises les Séléka, à majorité musulmane, et les anti-Balaka, à majorité chrétienne. Le déploiement successif des différentes missions des forces internationales permettra de mettre fin aux violences armées et d'instaurer une période de transition. Il aura fallu deux ans et deux mois d'une Transition conduite par une femme, Mme Catherine Samba-Panza, pour que la Centrafrique parvienne à organiser les élections et élire son nouveau chef d'Etat.

Mercredi 30 mars dernier, au stade dit des «vingt mille places», c'est en présence de deux chefs d'Etat, le Congolais Denis Sassou-Nguesso, médiateur international dans la crise centrafricaine, et l'Equato-guinéen, Teodoro Obiang Nguéma; de la présidente de la Transition, Mme Samba-Panza, de nombreux invités venus du monde entier et un public banguissois en liesse, que le nouveau président centrafricain, Faustin Archange Touadera, a prêté serment.

Dans son discours d'investiture, qui a duré près d'une heure, le nouveau chef d'Etat centrafricain, qui hérite d'un pays en ruine, a décliné ses chantiers qui sont: la réconciliation nationale, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants (D.d.r), la reconstruction du pays, le redressement de l'administration publique, de l'armée par le travail et la lutte acharnée contre la corruption et la fraude, la relance de l'économie.

Né à Bangui, le 21 avril 1957, Faustin Archange Touadera est mathématicien, professeur des Universités, diplômé des Universités de Lille (France) et d'Abidjan (Côte d'Ivoire), ancien vice-doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Bangui (1989 à 1992), ancien recteur de l'Université de Bangui (2005 à 2009), ancien premier ministre (2008-2013), dans le régime Bozize. Il est marié, père de trois enfants. Désormais, il est aux commandes d'un pays qui doit encore lutter pour rétablir la paix sur toute l'étendue du territoire national et relancer l'économie.

Joël NSONI



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SAMSUNG

EXCLUSIVITE AIRTEL!
OFFREZ VOUS LA 7^{ème} MERVEILLE
DES GALAXYS, S7 & S7 EDGE



GALAXY S7 FLAT
570.000 FCFA TTC

GALAXY S7 EDGE
630.000 FCFA TTC

+ 1Go offert tous les mois, pendant 3 mois*

Android 6.0 Marshmallow
 4G+
 Quadri-bandes
 Tactile Super AMOLED Quad HD de 5,1"
 Lecteur et enregistreur
 Oui, 3.5 mm
 32 Go de mémoire ROM et 4 Go de mémoire RAM

Système d'exploitation
Réseau
Fréquence
Ecran
Vidéos
Prise Jack
Mémoire interne

Android 6.0 Marshmallow
 4G+
 Quadri-bandes
 Tactile Super AMOLED Quad HD incurvé de 5,5" 2560x1440 pixels
 Lecteur et enregistreur de vidéo UHD 4K
 Oui, 3.5 mm
 32 Go de mémoire ROM et 4 Go de mémoire RAM

airtelconglob

Emilienne Charlotte Lekoundzou, sénatrice de la majorité «Je ne reconnais pas avoir pris contact avec qui que ce soit, pour appartenir à un gouvernement parallèle»

Lors d'une conférence de presse qu'elle a donnée, mardi 29 mars 2016, à son domicile, au centre-ville de Brazzaville, la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou, deuxième coordonnatrice locale de la campagne électorale du candidat Denis Sassou-Nguesso dans le département de la Lékoumou, a vivement réagi contre le site Internet «Brazza News», qui a publié un gouvernement de transition de vingt membres dans lequel on lui a attribué le poste de ministre de la condition féminine. Choquée, elle a dit: «Je ne me reconnais pas avoir pris contact avec qui que ce soit pour appartenir à un gouvernement ou à une institution parallèle».



Emilienne Charlotte Lekoundzou.

Deuxième coordonnatrice locale de la campagne du candidat Denis Sassou-Nguesso, lors du scrutin présidentiel du 20 mars 2016, la sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou s'est longuement appesantie sur la situation politique dans le pays, notamment la période électorale. «L'actualité politique dans notre pays reste dominée par cette période post-électorale, qui a précédé l'élection présidentielle du 20 mars dernier. Et vous le savez, en pareilles circonstances, il y a les satisfaits et les insatisfaits», a-t-elle indiqué. Selon elle, «le cas des insatisfaits sont nos frères de l'opposition qui se distinguent en deux camps: le camp de l'opposition modérée, qui a bien accepté sa

défaite, reconnaissant la victoire du candidat Denis Sassou-Nguesso; l'autre camp est celui de l'opposition dite radicale, qui ne reconnaît pas du tout sa défaite». Revenant sur le soi-disant gouvernement de transition dont elle serait membre, elle a rappelé: «Ce matin, nous avons été surpris de lire sur le réseau social «Brazza News», la mise en place d'un gouvernement de vingt membres, dirigé par un premier ministre, et dans lequel je sors en quatrième position comme ministre de la condition féminine. De même, sur le réseau Zenga Mambou, publie la méconnaissance d'un tel gouvernement par l'opposition. Pour ma part, je voudrais attirer l'attention de tous à être vigilants, de ne

pas se laisser emporter par les velléités des réseaux qui n'ont pour rôle que de créer la division et la recherche du sensationnel. Je ne me reconnais pas avoir pris contact avec qui que ce soit pour appartenir à un gouvernement ou à une institution parallèle», a-t-elle martelé. Son étonnement est tout aussi grand qu'elle a tenu à démentir ce mensonge. «Alors que pendant la campagne présidentielle, dans ma localité de Sibiti, j'avais été traitée comme celle qui contribuait au bourrage des urnes, depuis le 11 mars,

au profit du candidat Denis Sassou-Nguesso, encore que ceci reste à prouver, mais, curieusement, me voici, depuis le 28 mars dernier, membre d'un gouvernement dont le président de la République serait le général Jean-Marie Michel Mokoko. Ceci n'est que mensonge et affabulation», a-t-elle dit. La sénatrice Emilienne Charlotte Lekoundzou a exprimé ainsi son indignation à ce qu'elle considère comme une manipulation destinée à salir sa réputation.

Pascal-Azad DOKO

Election présidentielle

La Copar s'incline devant le verdict des urnes

Les responsables de la Copar (Convention des partis républicains) ont animé, lundi 28 mars 2016, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, une conférence de presse, pour condamner les appels à la désobéissance civile et à la ville morte lancés par quatre candidats malheureux à l'élection présidentielle du 20 mars dernier. Pour eux, les résultats publiés reflètent l'expression de la volonté populaire et ne peuvent, par conséquent, faire l'objet de contestations. «Nous estimons, en tant que républicains, lorsqu'il y a litiges liés aux élections, les procédures régulières établies sont telles que nous ne sommes pas obligés de pousser les Congolais aux affrontements fratricides», ont-ils déclaré.



Les leaders de la Copar présents à la conférence de presse.

Co-animée par Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes, Bonaventure Boudzika, Chris Antoine Walembaud et Bonaventure Mizidy, la conférence de presse de la Copar était l'occasion, pour ses responsables, de se réjouir de la mise en œuvre des conclusions de Sibiti. «La Convention des partis républicains a travaillé pour l'amélioration de la gouvernance électorale dans notre pays. L'opposition, dans son ensemble, s'est battue pour obtenir le bulletin unique et la parité dans les bureaux de vote», a rappelé la plateforme de l'opposition républicaine. «Les conditions de transparence étaient garanties. Nous profitons de cette occasion pour féliciter tous les candidats et tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, pour la bonne tenue du scrutin. Toute la Copar s'incline devant les résultats publiés par les organes compétents. Ils ne peuvent pas faire l'objet de contestations, parce que le dispositif mis en place ne permettait pas à ce que d'autres manœuvres, au-delà de ce qui a été mis en place, puissent trouver de la place», a dit Bonaventure Boudzika, porte-parole de la Copar.

Par conséquent, «les appels à la ville morte et à la désobéissance civile ne peuvent pas nous réjouir. En tant que plateforme de l'opposition républicaine, la Copar ne peut pas s'allier sur cette démarche», a-t-il ajouté, tout en condamnant le recours à la violence et à toutes autres procédures visant à perturber la quiétude des populations. «En tant que républicains, nous estimons que lorsqu'il y a litiges liés aux élections, les procédures régulières établies sont telles que nous ne sommes pas obligés de pousser les Congolais aux affrontements fratricides», a fait remarquer Bonaventure Boudzika.

Pour sa part, Antoine Nicéphore Fylla Saint Eudes est passé à l'offensive. Selon lui, les délégués de l'opposition à la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) et dans les commissions locales des élections ont été nommés par l'ensemble de l'opposition, dans sa pluralité, à savoir: la Copar, le Frocad-I.d.c et le R.a.d. «Les résultats compilés par nos délégués dans les bureaux de vote confirment la victoire de Denis Sassou-Nguesso. Par conséquent, la Copar se désolidarise de toute action qui s'appuierait sur les résultats pour appeler à la désobéissance», a fait savoir le coordonnateur du Copar, qui avait présenté un candidat à l'élection présidentielle, en l'occurrence Michel Mboussi-Nguuari.

Chris Antoine Walembaud a, quant à lui, expliqué que la Copar est en mesure de prouver que ce qui se dit ça et là, y compris dans les médias internationaux, est totalement faux. «Nous sommes ampliataires des mêmes procès-verbaux que les responsables du Frocad-I.d.c», a-t-il déclaré.

Cyr Armei YABBAT-NGO

Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo

Les candidats se sentant lésés appelés à recourir au juge du contentieux électoral

Marius Mouambenga, commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, a rendu public, mardi 29 mars dernier, au siège dudit comité, à l'immeuble de l'A.r.c, à Brazzaville, une déclaration intitulée: «Appel aux candidats à l'élection du président, scrutin du 20 mars 2016», dans laquelle les observateurs déployés par la Coordination de l'observation nationale des élections demandent aux candidats malheureux du scrutin présidentiel du 20 mars 2016 qui se sentent lésés, de recourir aux dispositions prévues par la loi électorale, en cas de contentieux.

Marius Mouambenga a, tout d'abord, égrainé les faits ayant concouru au bon déroulement du scrutin présidentiel, au nombre desquels: la bonne collaboration entre la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante) et toutes les autres structures concernées par les élections; la présence des délégués des candidats dans les bureaux de vote, à l'exception de ceux qui, pour des raisons non connues, ne l'ont pas fait...; le comportement exemplaire de la Force publique dans le cadre de sa mission de sécurisation des bureaux de vote sur toute l'étendue du territoire national; le dépouillement des bulletins dans les bureaux de vote, en présence de toutes les parties, conformément à la loi; l'absence de contestation des résultats, à l'issue du dépouillement dans chaque bureau de vote, etc. Au regard de ces faits, les observateurs du comité de suivi ont conclu que le scrutin du 20 mars 2016 s'est déroulé dans un climat de paix, à travers toute l'étendue du territoire national; l'application de la règle de parité et la présence des délégués des candidats dans les bureaux de vote ont permis de réduire



Marius Mouambenga.

significativement les contestations des résultats. «En notre qualité d'observateurs, nous n'avons pas manqué de noter que toutes les communications ont été coupées quatre jours durant, sur instruction du ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Nous avons conclu aussi qu'il était possible, à tout candidat muni des procès-verbaux de dépouillement des 5.365 bureaux de vote couvrant tout le territoire national, de vérifier si les résultats publiés par le ministre de l'intérieur étaient exacts. Avec ces mêmes données



Les observateurs du comité de suivi ont conclu que le scrutin du 20 mars 2016 s'est déroulé dans un climat de paix.

et bien d'autres, chaque candidat qui s'estime lésé peut saisir la Cour constitutionnelle. Le Comité de suivi présente toutes ces félicitations à ceux des candidats qui ont introduit des recours devant la Cour constitutionnelle, en sa qualité de juge du contentieux électoral. Cette procédure, à notre avis, n'a pas besoin de pression particulière pour aboutir», a-t-il fait observer.

Pour finir, et au nom de tous les observateurs du Comité de suivi de la convention pour la paix et la recons-

truction du Congo, Marius Mouambenga a lancé un appel à tous les candidats du scrutin présidentiel du 20 mars 2016, qui se sentent lésés, de recourir aux dispositions prévues par la loi électorale, en cas de contentieux. «Ils privilégieront ainsi la consolidation de la paix, la préservation de l'unité nationale et le renforcement de l'Etat de droit et la démocratie», a-t-il précisé.

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Un corps sans vie découvert en travers de la voie ferrée à Pointe-Noire

Dans les premières heures de la matinée du mardi 29 mars 2016, un jeune homme d'environ 20 ans, a été retrouvé mort, allongé sur la voie ferrée, dans le périmètre du marché Fond Tié-Tié, non loin du passage à niveau, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire. L'infortuné présentait un crâne perforé, des blessures au niveau du ventre et des fractures au niveau des membres inférieurs. On n'a trouvé aucune pièce d'identité sur lui, et personne ne l'a reconnu dans le quartier. A-t-il été percuté par un train? S'agit-il d'un crime? On se perd en conjectures. Des volontaires et quelques policiers déployés sur les lieux se sont organisés pour retirer le corps et le déposer à la morgue. La police a déclaré qu'une enquête est ouverte.

L'arrestation d'opposants se poursuit à Brazzaville et dans d'autres villes du pays

Après l'arrestation, le week-end dernier, de Jean Ngouabi Akondzot et Anatole Limbongo Ngoka, deux proches du général Jean-Marie Michel Mokoko, qui était candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, d'autres militants de l'opposition ont été interpellés. De leur nombre, figure Dieudonné Dird, le directeur de campagne, dans la ville de Ouesso, de Jean-Marie Michel Mokoko. Selon ses proches, il aurait été interpellé «après avoir protesté, dans la rue, avec son mégaphone, contre des propos tenus lors d'une manifestation de femmes du parti au pouvoir qui s'en prenaient à son candidat». Il serait incarcéré encore dans un commissariat de Ouesso. A Brazzaville, c'est René Serge Blanchard Oba, le porte-parole du candidat André Okombi-Salissa, qui a été interpellé à la sortie d'une réunion politique, puis Mme Issami Aboyo Gavmelle, première vice-présidente du comité féminin de la C.a.d.d, le parti d'André Okombi-Salissa, à son domicile. Aucune source indépendante n'a confirmé l'arrestation de cette dernière. Pour l'opposition, ce sont des arrestations arbitraires et politiques. Du côté des services de police, l'on rétorque qu'il s'agit des interpellations qui rentrent dans le cadre d'une enquête ouverte à la suite des déclarations du candidat Jean-Marie Michel Mokoko appelant l'armée à la mutinerie. Un article paru, le samedi 26 mars, sur le site Internet Médiapart, en France, parle d'un plan du général Mokoko de s'emparer du pouvoir avec l'aide de mercenaires. L'opposition n'a pas encore réagi à cet article.

L'opposition dément l'existence d'un gouvernement virtuel qu'on lui attribue

Les Congolais ont lu sur les réseaux sociaux la composition d'un gouvernement dit de transition, dont on attribue la formation au général Jean-Marie Michel Mokoko et où figurent quatre autres candidats de l'opposition à l'élection présidentielle qui occupent des ministères de souveraineté. Nombreux ont téléchargé cette liste et le font circuler sous le manteau. Un site Internet proche de l'opposition Frocad-l.d.c a démenti cette information: «Nous informons la communauté nationale et internationale que la publication sur les réseaux sociaux d'un pseudo-gouvernement de transition attribué au général Jean-Marie Michel Mokoko n'engage pas l'opposition congolaise».

La pénurie d'eau potable perdue à Mikalou 2

Les pénuries d'eau potable sont récurrentes à Brazzaville depuis plusieurs années, mais toute solution apportée par la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) est comme cautère sur jambe de bois. Comme dans d'autres arrondissements, les habitants de Mikalou 2, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, s'indignent de vivre une de ces pénuries qui perdurent depuis plusieurs semaines sans qu'aucune justification de l'opérateur détenant le monopole de la distribution d'eau dans le pays ne soit donnée. Le seul endroit où l'eau coule se trouve dans une habitation située dans un bas fond, non loin du pont de Mikalou. Des files interminables de femmes et d'enfants y convergent, en apportant autant de bidons en plastique possible, mais ils s'alarment du fait qu'ils y passent plusieurs heures avant de se servir, moyennant 100 à 150 francs Cfa. Cela pose problème dans une ville où normalement, l'eau courante ne devrait pas cesser de couler des robinets, en raison de nombreux cours d'eau et le fleuve Congo qui la baignent.

D'étranges stocks de pneus devant des commissariats de police à Pointe-Noire

Mardi 29 mars 2016, à Pointe-Noire, les passants ont remarqué des piles de pneus entassés devant certains commissariats de police, le plus important stock étant entreposé devant le commissariat de police Lumumba, dans l'arrondissement 1 de la ville. Ce jour coïncidait avec le lancement de l'opération «Ville morte» par cinq candidats de l'opposition à l'élection présidentielle. Si l'on en croit une source citée par la télévision France 24, quelques jours auparavant, la police avait fait le tour des garages pour récupérer les pneus usagés jetés par les particuliers, mais aussi quelques pneus neufs. Pour éviter, croit-on savoir, que ces pneus soient brûlés par des manifestants lors d'éventuels rassemblements prévus par l'opposition. Une façon de leur couper l'herbe sous le pied.

Le domicile de Me Massengo-Tiassé à Mayanga, cible de la force publique!

Selon une information rapportée par R.f.i (Radio France internationale), dans son journal Afrique du mardi 29 mars 2016, à 19h30 et 23h30, une des résidences de Me Massengo-Tiassé située à Mayanga, un quartier de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, a été saccagée. L'intéressé, que Rfi a présenté comme étant le conseiller du général Jean-Marie Michel Mokoko, affirme que des hommes, dont certains portaient l'uniforme de la police et d'autres, habillés en civil, ont encerclé son domicile et y ont opéré une perquisition pendant plusieurs heures.

NATIONAL

M.c.d.d.i

La victoire de Denis Sassou-Nguesso est celle de l'ensemble du peuple sur lui-même

Dans une déclaration publiée à Brazzaville à l'issue d'une réunion sous la direction de son président, Euloge Landry Kolélas, le lundi 28 mars 2016, en la résidence du président fondateur Bernard Bakana Kolélas, au centre-ville de Brazzaville, le Bureau exécutif national du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) appelle «le peuple congolais, en général, au calme et à se tenir en dehors de toute aventure hasardeuse qui mettrait en péril la paix, la sécurité, la concorde nationale et l'unité du Congo, notre bien commun le plus précieux». Il considère que la victoire de Denis Sassou-Nguesso est celle de l'ensemble du peuple sur lui-même. Voici un large extrait de cette déclaration.

«Au cours de cette réunion, un point particulier a été fait sur l'élection présidentielle du 20 mars 2016. A cet effet, le Bureau exécutif national a noté, avec satisfaction, qu'après une campagne électorale apaisée, le 20 mars 2016, le peuple congolais a voté dans le calme et élu, largement, le candidat du M.c.d.d.i et ses alliés, Denis Sassou-Nguesso, premier président de la nouvelle République, à un peu plus de 60% parmi les neuf candidats. Le M.c.d.d.i, qui a participé activement à la campagne électorale

présidentielle et soutenu fortement le candidat Denis Sassou-Nguesso, se réjouit de cette brillante victoire de son candidat.

Pour le Bureau exécutif national du M.c.d.d.i, l'élection de Denis Sassou-Nguesso à la magistrature suprême est la victoire de l'ensemble du peuple congolais sur lui-même. En cette heureuse circonstance, le M.c.d.d.i exprime au président Denis Sassou-Nguesso, ses chaleureuses félicitations et lui présente ses sincères vœux de réussite dans l'accomplissement de la haute charge



Euloge Landry Kolélas (Ph. d'archives)

qui vient de lui être confiée à nouveau par le peuple congolais. Le M.c.d.d.i réitère sa disponibilité et son engagement indéfectible à apporter son plein appui au président Denis Sassou-Nguesso, pour poursuivre son œuvre dans le cadre de son nouveau projet de société: «La marche vers le développement». Devant les appels antidémocratiques et antirépublicains

de certains candidats aux troubles et autres actes inciviques contraires aux intérêts du pays, le Bureau exécutif national invite les militants du M.c.d.d.i, en particulier et le peuple congolais, en général au calme et à se tenir en dehors de toute aventure hasardeuse qui mettrait en péril la paix, la sécurité, la concorde nationale et l'unité du Congo, notre bien commun le plus précieux».

Election présidentielle anticipée du 20 mars 2016

Anguios Nganguia-Engambé a pris acte des résultats des urnes

Candidat du P.a.r (Parti pour l'action de la République Mâ) à l'élection présidentielle du 20 mars dernier, Anguios Nganguia-Engambé n'a obtenu que 0,20% des voix exprimées, selon les résultats annoncés par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le jeudi 24 mars dernier. Au cours d'un point de presse qu'il a donné, lundi 28 mars 2016, au siège de son parti, à Talangai, le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville, Anguios Nganguia-Engambé, qui était à sa deuxième participation à l'élection présidentielle, s'est incliné devant le verdict des urnes, mais il attend la confirmation, par la Cour constitutionnelle de la victoire du président Denis Sassou-Nguesso, avant de le féliciter.

Opposant modéré, Anguios Nganguia-Engambé a reconnu sa défaite à l'élection présidentielle, après la proclamation des résultats par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. «J'accepte les résultats des urnes. J'ai pris acte des résultats issus des urnes, en attendant les résultats définitifs qui seront donnés par la Cour constitutionnelle», a-t-il fait savoir. Par ailleurs, devant la psychose qui hante les esprits

de ses concitoyens, à cause de la désobéissance civile prônée par les candidats malheureux de l'opposition Frocad-l.d.c, Anguios Nganguia-Engambé a estimé que «la vraie démocratie n'est pas synonyme de provoquer des crises, mais elle réside dans le respect des lois de la République... Je demande plutôt aux populations de vaquer à leurs occupations», avait-il alors recommandé. Montrant qu'il est respectueux de la culture démocratique, il a rappelé que le P.a.r est



Anguios Nganguia-Engambé.

la toute première formation politique du Congo à organiser des élections primaires pour choisir son candidat à l'élection présidentielle. Selon lui, c'est désormais une tradition dans son parti que de procéder aux primaires, pour trancher les questions fondamentales au sein du parti ou choisir un candidat.

Signalons que le budget de campagne du candidat Anguios, à la présidentielle du 20 mars dernier, a été évalué à la bagatelle de 2.175.485.385 F Cfa. La campagne a été entièrement financée par le candidat lui-même.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU



Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:

Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Académie militaire Marien Ngouabi (Brazzaville)

La 21^e promotion des élèves officiers d'active a prêté serment

La 21^{ème} promotion des E.o.a (Elèves officiers d'active) de l'Académie militaire Marien Ngouabi a prêté serment devant le drapeau national et porté les alphas argentés lors d'une cérémonie qui a eu lieu, samedi 26 mars 2016, à l'Académie militaire située à Djiri, le 9^{ème} arrondissement de Brazzaville, sous les auspices de Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale. C'était en présence de Mme Marie-Charlotte Fayanga, ambassadeur de la Centrafrique, de l'ambassadeur du Gabon, du consul du Bénin, des membres du haut-commandement militaire, des attachés de défense près les ambassades, etc.

Plusieurs temps forts ont marqué l'événement: la prestation de serment devant le drapeau national des E.o.a, assuré par Gallo Kiyindou Franck Teddy, major de la promotion du peloton interarmes, au nom de ses frères d'armes, le port des alphas argentés, etc. Présentant la 21^{ème} promotion et proclamant les résultats de la fin de la première phase de formation des E.o.a, le directeur des enseignements et des études de l'Académie militaire a fait savoir que la 21^{ème} promotion comprend deux pelotons: le peloton spécial constitué de jeunes venus de la vie civile et détenteurs d'au moins une licence, admis à l'académie le 30 novembre 2015, par un concours de recrutement direct. Ce peloton compte

56 élèves officiers d'active dont 47 Congolais (dont 4 femmes); 6 Gabonais (dont 2 femmes), puis 3 Béninois. Le peloton interarmes, a-t-il poursuivi, comprend quant à lui des sous-officiers des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale admis au concours du recrutement semi-direct. Il compte 28 élèves officiers d'active dont 3 femmes congolaises. Ils ont suivi la première phase de formation appelée communément «formation élémentaire toute arme» qui a pour objectif principal la préparation à l'exercice de l'autorité qui favorise l'harmonisation des connaissances. Car au départ les apprenants ont des connaissances hétérogènes. Cette phase permet ainsi l'établissement de relations



Une phase du port des alphas argentés.

de fraternité d'arme et de bonne camaraderie et affermit la cohésion. Le major de la promotion dans le peloton spécial a obtenu une moyenne de 15,26 sur 20. Dans le peloton interarmes, la moyenne la plus forte est de 15,57 sur 20. «Les résultats ont été jugés satisfaisants et les objectifs de formation de cette première phase atteints. Les E.o.a de la 21^{ème} promotion aborderont la deuxième phase de leur formation avec aisance», a affirmé le directeur des enseignements et des études. Pour sa part, le colonel Joseph Nkounkou, commandant de l'Académie militaire, a invité les élèves officiers

d'active à plus d'ardeur pour des résultats meilleurs. «Vous avez compris que les résultats réalisés ne sont pas une fin en soi. Il vous faudra faire et faire encore davantage, pour répondre aux exigences et aux qualités très élevées que devra avoir l'officier du futur», leur a-t-il dit. Une parade réunissant les élèves de cette 21^{ème} promotion, qui marque aussi la troisième promotion internationale de l'Académie militaire a bouclé la cérémonie.

Alain-Patrick MASSAMBA

Vie associative

L'association Tié-Tié mon quartier vole au secours du dispensaire Caritas Saint Jean Bosco

L'association Tié-Tié mon quartier une association à caractère humanitaire, dirigée par Daniel Nganga, a fait un don de matériel de santé au dispensaire Caritas Saint Jean Bosco de Pointe-Noire. Ce don, composé de: matelas, draps, fauteuils de bureau, chaises, canapés, armoires, blouses, médicaments génériques de stomatologie et de laboratoire, et autres accessoires nécessaires au bon fonctionnement de la structure sanitaire, a été remis dimanche 28 février 2016, au père Jerry Mabilia, lors d'une cérémonie, qui s'est déroulée à l'esplanade dudit dispensaire sis dans l'enceinte de la paroisse St Jean Bosco.

Bien avant la remise du don, les membres de l'association Tié-Tié ont organisé une marche de santé, pour mieux découvrir leur quartier. Ils sont partis de la paroisse St Jean Bosco en passant par le Fond Tié-tié, l'avenue Marien Ngouabi, communément appelée Bord-bord, le secrétariat d'André, la maison commune de Tié-Tié, le foyer féminin, la paroisse Saint François, le carrefour Mbota, le C.e.g 30 mars, avant de regagner la paroisse Saint Jean Bosco, point de départ mais aussi point de chute, soit un itinéraire de huit kilomètres de distance.

Réceptionnant l'échantillon du don, le père Jerry Mabilia s'est réjoui du geste de charité de cette association. «Nous ne pouvons que dire merci. Quelque fois, lorsqu'on cherche un mot pour pouvoir remercier tous ceux qui nous ont aidés, le mot qu'on trouve et que vous connaissez tous est merci. Merci, parce que ce sont là des gestes qui marquent la vie. Ce n'est pas parce que vous êtes habillés en Tee-shirt, ou qu'il y a des médias, ici, présents que je le dis. Le plus important pour moi, c'est le degré du cœur. Comment est-ce que le cœur s'est pris lorsqu'il s'est dit qu'il faut soutenir ceux-là qui n'ont pas la possibilité de se soigner dans nos hôpitaux par manque de moyen. Vous avez trouvé le minimum pour ceux-là. Vous vous êtes dit que ce n'est pas une action qui s'arrête seulement au niveau de l'Etat, mais nous aussi, nous pouvons apporter quelque chose, pour soulager tant soit peu les populations en détresse. Vous ne faites que réaliser ce que l'évangile dit. Et puisque vous l'avez donné à ceux qui souffrent, soyez sûr que vous l'avez donné à Dieu. Puisse Dieu vous bénir d'avantage.»

Pour Daniel Nganga, «nous avons dédié cette journée à la santé. Tout a commencé par la marche sportive pour oxygéner notre sang. Et nous avons terminé par ce geste de santé, en dotant l'infirmerie de St Jean Bosco qui se trouve au quartier Fond Tié-Tié, de matériel. C'est une petite structure, mais très opérationnelle.»

Pour rappel, le centre de soins médicaux Caritas Saint Jean Bosco a été fondé le 6 octobre 1966.

Equateur Denis NGUIMBI

Atelier de sensibilisation des acteurs

de la recherche scientifique sur le protocole de Nagoya

Permettre une meilleure compréhension des dispositions du protocole de Nagoya

La direction de l'écologie et des ressources naturelles a organisé vendredi 11 mars 2016, dans la salle de conférence de la grande bibliothèque de l'université Marien Ngouabi, un atelier de sensibilisation des acteurs de la recherche sur le protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.



Les participants posant pour la postérité


Ouvert par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, en présence d'Augustin Ngoliélé, point focal de la convention sur la diversité biologique et Michel Ikama, directeur de la promotion des valeurs socioéconomiques, représentant le directeur général du développement durable, cet atelier a permis aux acteurs de la recherche scientifique, d'avoir une meilleure compréhension des dispositions du protocole de Nagoya et de sa mise en œuvre au niveau national, et d'identifier la place de la recherche scientifique dans ce processus.

Michel Elenga, ouvrant les travaux, a déclaré: «La République du Congo dispose d'importants écosystèmes qui regorgent des ressources naturelles variées, constituant, ainsi, un capital non négligeable de la diversité biologique et aussi un potentiel pour le développement socio-économique des populations, notamment des communautés autochtones et locales. L'un des objectifs poursuivis par cet atelier est de définir, ensemble, la place de la recherche dans le processus de mise en œuvre de l'Ap.» Ces travaux, présidés par Alexis Minga, conseiller aux

changements climatiques et au développement durable du ministre de l'économie forestière et du développement durable, ont connu la modération de Jean Joël Louméto, conseiller à l'environnement du ministre du tourisme et de l'environnement. L'atelier a regroupé une trentaine de participants, essentiellement des enseignants chercheurs, des chercheurs, des représentants des Ongs, des cadres du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, tout comme des personnes ressources. Ces participants, à travers des thèmes riches et variés comme «Le processus de négociations et l'adoption du protocole»; «Présentation des dispositions du protocole» et «Mise en œuvre du protocole», ont fait l'état des lieux et identifié les forces, les faiblesses, les opportunités ainsi que les contraintes liées à la recherche scientifique. Après des fructueux échanges, les participants ont formulé cinq recommandations, à savoir: mettre en place une plateforme de recherche sur le processus Ap (Accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation), selon la convention sur la diversité biologique; renforcer des capacités des acteurs scientifiques pour

l'élaboration des projets de recherche en relation avec Ap; identifier des ressources génétiques prioritaires pour le financement de leurs études; vulgariser les produits de la recherche sur les ressources génétiques et renforcer la collaboration entre les instituts de recherche, les organisations de la société civile et le secteur privé. Pour mémoire, la plupart des pays de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) ont ratifié la convention sur la diversité biologique, dont l'un des objectifs est le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. L'atteinte de cet objectif a fait l'objet des négociations et a accouché d'un accord contraignant, le protocole de Nagoya lequel est issu de la convention sur la diversité biologique. Ce protocole a été adopté le 29 octobre 2010 à Nagoya, au Japon, lors de la dixième conférence des parties ou pays. Il est entré en vigueur le 12 octobre 2014. A ce jour, cinq pays de la Comifac, à savoir: le Gabon, le Rwanda, le Burundi, la RDC et le Congo, l'ont déjà ratifié et deux pays, le Cameroun et le Tchad, sont en voie de déposer leurs instruments de ratification.

Philippe BANZ



Parc National
ODZALA-KOKOUA
République du Congo

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
www.african-parks.org

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer l'appel à candidature pour le recrutement d'un Chef de Service Génie Rural.

Responsabilité: Assurer la gestion d'une équipe de plus de 20 personnes; responsabilité du développement du parc en respectant les normes environnementales congolaises (construction de base vie) ; gestion du parc en absence de la direction; gestion des opérations de logistique; gestion d'un parc automobile étendu (voiture, camion, tractopelle, pirogue); coordination avec des départements aussi divers que lutte anti-braconnage, recherche et monitoring et développement communautaire;






Formation requise: PhD en biologie/zoologie ou Ingénieur des travaux de développement rural. Maîtrise du système géographique ArcGIS.

Expérience souhaitable: 5 années d'expériences de gestion comme chef de projet de conservation si possible dans une organisation de conservation internationale ou 5 ans d'expérience comme chef de service développement rural/logistique dans une société de construction avec un intérêt certain pour la conservation; planification stratégique de projet; développement du plan de gestion de projet ; développement de partenariat entre le secteur privé et public.

Autres requis : Connaissance du Français et de l'Anglais (parle et écrit) indispensable. Expérience de rapports financiers en devises multiples et de commande internationale de matériel. Expérience de lutte anti-braconnage avantageuse.

Lieu de travail : QG du PNOK a Mbomo (Cuvette Ouest) ; Contrat à durée indéterminée

Application (CV et lettre de motivation) à envoyer à emploi.odzala@gmail.com. Clôture des candidatures le 15 Avril 2016.

Déclaration de l'Association Elikia 2016, à l'issue du scrutin présidentiel du 20 mars 2016

- Le Congo, notre pays, vient, une fois de plus, d'apporter la preuve de sa maturité politique, d'un Etat stable, attaché à la paix, en organisant, le 20 mars dernier, une élection présidentielle emprunte de respect des valeurs sociales, libre, apaisée et transparente, après le référendum organisé dans les mêmes conditions de paix, de liberté et de transparence.

- L'adhésion massive des populations à ces scrutins qu'illustre des taux de participation admirables, hautement significatifs de l'attachement des citoyens à la démocratie et à l'Etat de droit ne souffre d'aucune ambiguïté.

- Toutes les forces vives de notre pays, dont plus de 150 partis politiques et associations qui ont conféré un grand engouement à la consultation populaire du 20 mars 2016 se reconnaissent sans l'ombre d'un doute dans les résultats provisoires publiés

par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le jeudi 24 mars 2016, qui donnent gagnant Denis SASSOU NGUESSO à 60,39%, dès le premier tour.



Denis Sassou-Nguesso, pendant la campagne.

- En considération de ce constat flatteur d'une élection tenue dans le respect de la règle établie et acceptée en amont par tous les compétiteurs, où aucun incident majeur n'a été rapporté, Elikia 2016 exhorte tous les acteurs politiques à faire preuve de tolérance, de patriotisme et d'élégance politique.

- Elikia 2016 déplore, malheureuse-

ment, que certains candidats de l'opposition à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ignorent à dessein les mécanismes de recours pour tout contentieux, prévus par la loi.

- Elikia 2016 demande aux uns et autres de mettre en avant, dans toutes leurs démarches, l'intérêt de paix retrouvée au prix de tant de sacrifices, de bannir de leurs discours toute velléité de haine, de division et de vengeance; le Congo étant un bien commun, indivisible par-dessus tout.

- En vertu des acquis socio-économiques considérables obtenus ces dernières années, Elikia 2016 invite toutes les filles et tous les fils du Congo, notre pays, et la jeunesse, en particulier, à être les acteurs de la quiétude, de la concorde, de l'unité nationale et à ne prêter attention aux chants des sirènes.

Vive la paix!
Vive le Congo!

Le Président,
Saturnin Jean Claude NTARI

OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation
Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.

Tél.: (00242)06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«O.B SERVICES»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 26, rue Mokana, Nkombo, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/16 B 6368
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 22 février 2016, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 26 février 2016, sous Folio 037/2 numéro 149, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «O. B SERVICES»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);
Associée Unique: Mademoiselle OMBEA Bertinolde Divine;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associée unique;
Siège social: 26, rue Mokana, Nkombo, Brazzaville;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * L'Import-export du matériel didactique;
- * La vente des produits pharmaceutiques;
- * L'exploitation des bateaux ou navires de pêche;
- * La vente des produits alimentaires;
- * L'exploitation et la vente des produits agricoles;
- * Le Bâtiment et travaux publics;
- * Les études topographiques et les projets

d'exécution;

* La Micro-finance.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 22 février 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 février 2016, sous folio 037/3 numéro 150, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associée unique;
Gérante statutaire: Mademoiselle OMBEA Bertinolde Divine, de nationalité congolaise;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 8 mars 2016, sous le numéro 16 DA 218;
Immatriculation au R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 8 mars 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6368.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Archidiocèse de Brazzaville

Les prêtres appelés à être miséricordieux et à répandre la miséricorde

Jeudi 24 mars 2016, a eu lieu, en la cathédrale Sacré-Cœur, la traditionnelle messe chrismales au cours laquelle le clergé exerçant dans l'archidiocèse de Brazzaville a renouvelé ses promesses sacerdotales, faisant ainsi mémoire de la Sainte Cène au cours de laquelle Jésus Christ institua le sacrement de l'eucharistie. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la célébration eucharistique a été concélébrée par un peu plus de cent-cinquante prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville dont Mgr Patrick Zay Han, chargé d'affaires a.i. de la Nonciature apostolique au Congo, les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Mesmin-Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale).



L'archevêque de Brazzaville bénissant les huiles saintes.

Animée par la chorale Cardinal Emile Biayenda de la paroisse cathédrale Sacré-Cœur et le chœur diocésain Les amis du Grégorien, la messe chrismales a connu la participation des religieux et religieuses de diverses congrégations, ainsi que de fidèles chrétiens venus de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou, après avoir rappelé un extrait de la bulle d'indiction «*Misericordiae vultus*» dans laquelle le Pape François a décrété le jubilé de la miséricorde divine, a appelé les prêtres à être miséricordieux et à répandre la miséricorde dans leurs communautés. Partant, l'archevêque a épinglé l'identité, la mission et le rôle du prêtre, en cette année de la miséricorde divine. Au sujet de l'identité du prêtre, le prédicateur a renchéri qu'il est inadmissible qu'un

prêtre soit nerveux et dur de caractère, avant de citer un extrait de l'homélie du Pape François, du jeudi 12 septembre 2015, dans laquelle le



Une vue des prêtres concélébrants pendant la procession d'entrée.

Pape recommandait au prêtre nerveux de consulter un médecin qui lui prescrira une pilule tranquilisante. Vivre la miséricorde, cela requiert, un esprit d'équipe, le sens de la vie communautaire, une dose de compassion mêlée

de fraternité et solidarité. Dans la foulée, l'archevêque a réitéré l'importance du confessionnal et donc celle du sacrement de la réconciliation.

Au cours de cette messe,

a fait savoir que le repas traditionnel que les prêtres avaient l'habitude de se partager en pareille occasion, a été supprimé. Le montant à dépenser a été divisé en quatre parts, afin de permettre à l'archidiocèse de poser un acte de miséricorde en faveur des diocèses moins nantis du pays (Impfondo, Gamboma, Kinkala et Dolisie).

Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a annoncé la nouvelle de la nomination d'un nouveau nonce apostolique en République du Congo, en la personne de Mgr Francisco Escalante Molina, de nationalité vénézuélienne. De même, l'archevêque a annoncé la possibilité de conférer la confirmation aux catéchumènes de l'archidiocèse de Brazzaville, à l'occasion de la clôture de l'année de la miséricorde divine, tout en précisant que cela sera confirmé dans un décret à publier, sous peu.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Communauté Saint Ambroise de Nkoko (Archidiocèse de Brazzaville)

La grotte mariale bénie par l'archevêque, en la solennité de Saint Joseph

La communauté Saint Ambroise de Nkoko, située à Mayanga, dans le 8^{ème} arrondissement, Madibou, constituant l'annexe de la paroisse Notre Dame du Suffrage de Moussosso (archidiocèse de Brazzaville), était dans la joie, samedi 19 mars 2016, en la solennité de Saint Joseph, d'accueillir Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, venu bénir la grotte mariale construite grâce à l'effort des chrétiens et la générosité des bienfaiteurs. La messe a eu lieu sur le parvis de la grotte mariale nouvellement bénie et a été concélébrée par les abbés Gislain Aymar Nkodia, Job Mboukou, respectivement, curé et vicaire paroissial, Gabriel Massembo et Bertholin Bahoumina, directeur spirituel du séminaire Saint Jean et vicaire de la paroisse Saint Pie X de l'O.m.s.



L'archevêque entouré des prêtres concélébrants.

Animée par les chorales Sainte Cécile de Notre Dame du Suffrage de Moussosso et le chœur des Anges de la communauté Saint Ambroise, ainsi que la Schola populaire tant de Moussosso que de la communauté Saint Ambroise, la messe a donné l'opportunité d'ériger des chapiteaux dans la cour paroissiale pour permettre à la cérémonie de revêtir la plénitude de son authenticité. Plusieurs chrétiens venus aussi bien de Notre Dame du Suffrage de Moussosso, de Saint Ambroise que des autres paroisses de l'archidiocèse ont participé avec ferveur à cette célébration eucharistique marquée de la présence de l'archevêque qui a foulé le sol de cette communauté en voie de devenir une paroisse, pour la première fois, depuis l'installation de l'actuel curé. Prononçant le mot de remerciements, vers la fin de la

messe, Georges Bakabadio, vice-président du Conseil pastoral paroissial de la communauté Saint Ambroise de Nkoko, a dépeint les conditions difficiles et déplorables dans lesquelles cette communauté prie, car la chapelle est toute petite et ne peut contenir tous les chrétiens. Il a ainsi soulevé, de manière implicite, la suspension, depuis longtemps, des travaux de construction de l'église. Pour sa part, l'archevêque a félicité cette communauté pour ce qui est réalisé. Il a fait savoir qu'à propos de la construction de l'église, «c'est une personne particulière qui s'y était engagée, l'archidiocèse n'en était pas associé. Mais qu'à cela ne tienne, le sujet sera examiné avec minutie, en temps opportun et des pistes de solutions seront trouvées, pour que cette église soit enfin achevée. Mais entre-temps, vous-mêmes, vous



Une vue de la grotte mariale nouvellement bénie.

devez fournir des efforts d'abord. Car, aides-toi et le ciel t'aidera. Ce n'est qu'en fournissant vous-mêmes des efforts que l'aide extérieure pourra venir apporter ce coup de pouce, comme cela s'est produit récemment à Madibou, où la communauté s'est vraiment engagée à construire son église, avec l'aide extérieure», a conseillé

l'archevêque qui a rappelé que la plupart des paroisses ont commencé de cette manière, faisant ainsi part de sa contribution en tant que séminariste dans la construction de l'église Ndonga Marie de Mfilou, à l'époque du père Auguste Durand.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Deuxième dimanche de Pâques-C

«Cesse d'être incrédule, sois croyant»

Textes: Ac 5, 12-16; Ps 117; Ap 1, 9-11a.12-13.17-19; Jn 20, 19-31

Nous célébrons le deuxième dimanche de Pâques. Ce dimanche était autrefois appelé *quasimodo*, dimanche in albis ou encore dimanche de Saint Thomas. Mais depuis l'an 2000, avec la canonisation de Sœur Faustine Kowalska par le Saint Pape Jean-Paul II, le deuxième dimanche de Pâques a été baptisé *Dimanche de la Divine Miséricorde*. «Face aux gouffres spirituels et moraux de l'humanité, face aux vides qui s'ouvrent dans les cœurs et qui provoquent la haine et la mort, seule une miséricorde infinie peut nous donner le salut» (Pape François, Message Urbi et Orbi, Pâques 2016). Et nous sommes sans ignorer que nous sommes en plein Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde décrété par le Pape François. Nous pouvons donc considérer ce deuxième dimanche de Pâques comme un point d'orgue pour cette Année Jubilaire.

La liturgie de la Parole de ce deuxième dimanche de Pâques gravite justement autour de la miséricorde quand nous admettons qu'en Jésus «tout en Lui parle de miséricorde. Rien en Lui ne manque de compassion» (Pape François, *Misericordiae vultus*, n°8). Dans la page d'évangile, cette miséricorde divine se manifeste à travers la salutation de Jésus Ressuscité à ses disciples: «La paix soit avec vous». La paix est le premier don du Christ Jésus à ses disciples, au lendemain de sa résurrection, parce que, ceux-ci avaient peur des Juifs. Voilà pourquoi, ils verrouillaient les portes du lieu où ils se tenaient. Cette paix du Christ prend sa source dans la miséricorde divine. Comme nous le rappelle le Pape François: «Nous avons toujours besoin de contempler le mystère de la miséricorde. Elle est source de joie, de sérénité et de paix» (M.V. n°2). Il va sans dire que la paix est un des fruits de la miséricorde divine puisqu'elle en découle. Il en résulte que c'est à travers la miséricorde de Dieu que Jésus savait répondre aux besoins les plus profonds des hommes de son temps et de tout temps.

Après avoir donné la paix à ses disciples, Jésus les envoie en mission: «De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie». Nous découvrons ici que la mission confiée aux disciples par Jésus prolonge la mission à Lui confiée par son Père. Par la suite, Jésus précise le contenu de la mission de ses disciples, être des ambassadeurs de la réconciliation, en recevant, de prime abord, l'Esprit Saint, agent principal de toute mission ecclésiale: «Tout homme à qui vous remettrez ses péchés, ils lui seront remis; tout homme à qui vous maintiendrez ses péchés, ils lui seront maintenus». C'est ce que nous appelons en Eglise, «le pouvoir des clés». Ce pouvoir des clés est remis aux évêques et aux prêtres, intendants des mystères du salut, afin d'administrer, in persona Christi capitis, le sacrement de la réconciliation (la confession) pour la conversion des cœurs. C'est l'occasion pour nous de rappeler à ceux qui ont perdu la conscience du péché et qui refusent de se confesser auprès d'un prêtre la noblesse du sacrement de la réconciliation qui est valablement et licitement administrée par l'aveu des péchés (matière) et par la prière d'absolution (forme) donnée uniquement par un prêtre, au nom du Christ Jésus, par la médiation de l'Eglise, mater et magistra. La miséricorde est présentée ici comme la force victorieuse de tout, qui remplit le cœur de l'homme d'amour véritable et qui console en pardonnant.

Cependant, quand Jésus fait tout cela, Thomas est absent. Les autres disciples lui rapportent l'apparition du Maître. Thomas doute. Le doute de Thomas n'est pas un doute sceptique (douter pour douter), mais un doute méthodique. Il doute pour voir, afin de croire pour comprendre et de comprendre pour croire. C'est ainsi que, huit jours plus tard, Jésus vient, alors que les portes étaient une fois de plus verrouillées. Après avoir invité Thomas à toucher ses stigmates, il lui fait une injonction: «cesse d'être incrédule, sois croyant!» Cette injonction est donnée aujourd'hui à moi et à toi: cessons d'être incrédules, croyons! D'où la dernière béatitude du Christ: «Heureux ceux qui croient sans avoir vu!» Le temps est assurément venu pour nous de croire sans voir afin de chanter aisément la miséricorde de Dieu pour l'Eglise dans le monde de ce temps.

Abbé Mathias Cédric LOUHOAMOU
Foyer Abraham.

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

- Du 28 au 30 novembre 2015:**
Visite apostolique du Pape François à Bangui (Rca)
- Du 1^{er} au 6 décembre 2015:**
Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)
- Du 1^{er} au 7 février 2016:**
Assemblée plénière de la C.e.c
- 7 février 2016:**
Clôture de l'année de la vie consacrée.
- Du 6 au 8 avril 2016:**
Session pastorale.

ERRATUM

Dans notre édition n°3758 du vendredi 18 mars 2016, à la page 11, s'est glissée une erreur dans le surtitre de l'article intitulé: «2016 sera une année de restructuration et de remise en lumière de notre organisation». Lire J.c.i (Jeune chambre internationale) au lieu de J.i.c. La rédaction présente à la J.c.i et aux lecteurs toutes ses excuses pour ce désagrément.

OFFICE NOTARIAL MAKOSSO LASSI

Sis Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, enceinte SOPECO, face Congo Telecom, Centre-Ville, B.P: 1444; Tél.: (242) 222 81 04 20/04 423 14 44, Brazzaville, République du Congo.

INSERTION LEGALE

AVIS DE MODIFICATION

«HELIOS TOWERS CONGO»

Société A Responsabilité Limité Unipersonnelle
Au capital de un million (1.000.000) de F. CFA
Siège social: Brazzaville, 100 Ter, Avenue Maréchal Lyautey
République du Congo

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique non-gérant statuant dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire, reçu et mis en dépôt par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, en date à Brazzaville du quatorze janvier deux mille seize, enregistré aux domaines et timbres de Mpila, Brazzaville, le quinze février deux mille seize, sous Folio 029/4 n°299, il a été décidé ce qui suit:

**PREMIERE DECISION:
REVOCAION DU GERANT**

L'Associé unique non-Gérant décide de mettre fin au mandat de Monsieur Kevin Marc KOCH, en sa qualité de Gérant.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION:

**REMPLACEMENT
DU GERANT**

L'Associé unique non-Gérant nomme Monsieur Thomas GREENWOOD, en qualité de nouveau Gérant, en remplacement de Kevin Marc KOCH, Gérant révoqué.

Celui-ci exercera ses fondions dans les conditions prévues par les Statuts avec le même mandat que le Gérant révoqué.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

Mention modificative: elle a été portée sur le RCCM en date à Brazzaville du 17 février 2016, sous le n° CG/BZV/14 B 5262.

*Pour avis,
Maître Félix MAKOSSO
LASSI.*

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le huit février deux mille seize, enregistré folio 028/2, n°067, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel;

Dénomination: «ENERGIE CONGO BATIMENT INDUSTRIE», en sigle «ECOBATI»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Bâtiment Travaux Publics;
- Electricité courant fort et courant faible;
- Energie renouvelable;
- Poste haute tension;
- Réseau Telecom.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières

ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, n° 09 rue Bivoumbi, Quartier Songolo;

Gérance: Par Monsieur Jacques Henri GRELIER;

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 915.

*Pour avis,
Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO
BOUBAG,
Notaire.*

REPUBLIQUE DU CONGO

**MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA- Crédit n°5121-CG**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/MEFDD-CAB/PFDE/
AON/T/2016**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet «Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réhabilitation des bâtiments de trois Directions Départementales de l'Economie Forestière et de trois Brigades Forestières.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux de trois (03) Directions Départementales de l'Economie Forestière et de trois (03) Brigades Forestières répartis en lots comme suit:

Lot 1: Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Lékoumou;

Lot 2: Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Cuvette-Ouest;

Lot 3: Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Likouala;

Lot 4: Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Brigade Forestière d'Epéna;

Lot 5: Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Brigade Forestière d'Odziba;

Lot 6: Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Brigade Forestière de Madingo-Kayes;

Un soumissionnaire pourra être attributaire de deux lots au plus. Le délai d'exécution est de quatre (04) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procé-

dures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA» édition 2011, actualisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J 142/V, Mougali III-SOPROGI, Brazzaville, Tél 00 242 05 616 95 74/06 817 06 33, courriel: pfdecongo2011@yahoo.com et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 heures, heures de Brazzaville, tous les jours ouvrables.

5. Les spécifications comprennent:

a) Avoir effectué, au cours des cinq (05) dernières années, les travaux de construction de bâtiment d'un montant financier annuel correspondant au moins au montant de l'offre proposée;

b) Avoir, au cours des cinq (05) dernières années, exécuté en tant qu'entreprise principale de construction au moins trois (03) ouvrages de même nature et complexité. Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins à 70% avec des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

c) Présenter des propositions d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels suivants un (01) camion benne, un (01) véhicule de liaison.

d) Offrir:

- Un directeur des travaux (Ingénieur de génie civil) avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans la conduite des travaux de bâtiments dont 3 ans au minimum comme Directeur des travaux;

- Un conducteur des travaux (technicien de génie civil de niveau BTS au minimum) ayant occupé le poste sur au moins trois chantiers similaires de bâtiments.

Les CVs et les copies de diplômes certifiés seront joints à la soumission.

6. Le Dossier d'Appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires à l'adresse ci-dessus contre paiement à l'adresse mentionnée ci-dessus d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces.

7. Les soumissions devront être déposées à l'adresse du PFDE ci-dessus au plus tard le 30 avril 2016 à 14 heures, heure de Brazzaville. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse mentionnée ci-dessus, le 30 avril 2016 à partir de 14 heures 30 minutes.

8. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant ou un montant équivalent dans une devise librement convertible reparti par lot, ainsi qu'il suit:

- Lot 1: 4.500.000 FCFA;
- Lot 2: 3.500.000 FCFA;
- Lot 3: 4.000.000 FCFA;
- Lot 4: 2.000.000 FCFA;
- Lot 5: 2.000.000 FCFA;
- Lot 6: 2.000.000 FCFA.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est: Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE); Quartier OCH; Case J142/V, Mougali III-SOPROGI; Brazzaville; République du Congo.

Brazzaville, le 30 mars 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

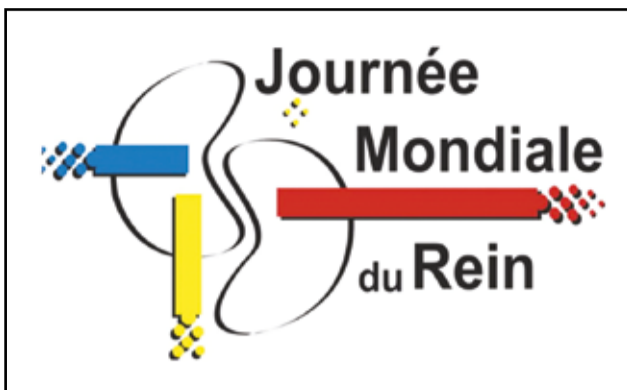
Célébration de la journée mondiale du rein Un adulte sur dix souffre d'une affection rénale

L'humanité entière a célébré, jeudi 10 mars dernier, la Journée mondiale du rein. Cette journée, dont l'objet est de sensibiliser le grand public sur cet organe d'une importance capitale pour le corps humain, a eu, cette année, pour thème: «Prendre soin de ses reins, c'est sa santé de demain». A cette occasion, l'Oms (Organisation mondiale de la santé) a révélé que dans le monde, «un adulte sur dix souffre d'une affection rénale, soit près de 600 millions de personnes dans le monde».

Elle prévoit «une augmentation de la prévalence de la maladie rénale chronique de 17% dans les 10 ans à venir.»

Lancée à l'initiative de l'International Society of Nephrology, cette Journée mondiale du Rein a, en effet, pour but de sensibiliser le grand public aux maladies rénales touchant des millions de personnes dans le monde, dont de nombreux enfants. Ce sont des affections silencieuses dont le diagnostic tardif multiplie les conséquences. Il arrive, souvent, que bon nombre d'entre elles ne soient dépistées qu'à l'approche du stade terminal et, dans ce cas, le recours à la dialyse ou la greffe est rendu obligatoire. Les modes de vies actuels, alimentation déséquilibrée, sédentarité, qui sont des facteurs aggravants, en sont la cause, et l'augmentation du nombre de patients souffrant de diabète ou d'hypertension artérielle, entraîne «mécaniquement» une augmentation des cas

d'insuffisance rénale. Situés de part et d'autre de la colonne vertébrale, en dessous du diaphragme, les reins ont la forme de gros haricots et jouent un rôle important dans l'organisme. Reliés à la vessie par l'intermédiaire de deux conduits, appelés uretères, ils équilibrent les minéraux nécessaires à l'organisme. Ces substances, également appelées électrolytes, sont indispensables à la vie. C'est le cas, par exemple, du sodium et du potassium qui proviennent des aliments. Leur manque ou leur excès peut être à l'origine de complications sévères... Les reins assurent, donc, leur maintien à un niveau constant, les excédents étant éliminés dans les urines qui sont évacuées de la vessie par l'urètre. Les reins maintiennent l'équilibre hydrique de l'organisme. L'être humain absorbe des liquides principalement en buvant et en mangeant. L'eau est éliminée principalement par les urines mais aussi, en



Selon l'Oms, dans le monde, «un adulte sur dix souffre d'une affection rénale».

bien moindre quantité, par les selles, la sueur et la respiration. Les reins permettent à l'organisme de maintenir la quantité d'eau qui lui est nécessaire. Chaque jour, ils filtrent environ 190 litres de sang mais ne rejettent que 1,5 à 2 litres d'urines. Tant est si bien que les entrées et les sorties journalières d'eau s'équilibrent. En plus de leur rôle de régulateur et de filtre, les reins produisent des hormones, des enzymes et des vitamines dont: la rénine, indispensable à la régulation de la tension artérielle; l'érythropoïétine (la fameuse Epo) qui agit sur la moelle osseuse pour produire des globules rouges en quantité suffisante pour véhiculer l'oxygène dans l'organisme; le calcitriol, forme active de la vitamine

D, qui permet l'absorption du calcium par l'intestin et sa fixation dans les os, afin de garantir leur bon état et leur robustesse. Ainsi est-il nécessaire de joindre tous nos efforts, pour mieux informer les parents, les soignants, les jeunes patients, les décideurs politiques et le grand public sur l'importance du diagnostic et traitement précoces des maladies rénales chez l'adulte, en l'occurrence chez l'enfant, afin de faire prendre conscience des risques qu'encourt l'enfant, pour sa santé de futur adulte, lorsque ses reins ont été endommagés dès l'enfance. Ce qui permettra de bâtir de nouvelles générations jouissant d'une meilleure santé!

Viclaire MALONGA

Atelier sous régional des plateformes Redd+...

Création de la plateforme Redd+ et changements climatiques de la société civile d'Afrique centrale

Brazzaville a abrité, du 2 au 4 mars 2016, un atelier sous-régional des plateformes Redd+ et changements climatiques. Celui-ci a regroupé une trentaine de participants représentant des plateformes nationales de la société civile de Redd+ et changements climatiques des pays de l'espace Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale); des représentants des peuples autochtones et des responsables de la cellule information, éducation et communication des coordinations nationales Redd, venus du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, de la Centrafrique, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et de la République du Congo.

On a noté, également, la présence des représentants de l'Uicn (Union internationale de la conservation de la nature), de la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) et de la Cefdhac (Conférence des écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale). Cet atelier, organisé par le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, en partenariat avec la Comifac et l'Uicn, sur le thème: «Redd+, changements climatiques et la contribution des plateformes de la société civile des pays de l'espace Comifac», a été ouvert par Jacques Ossissou, directeur général de l'économie forestière de ce département ministériel. Les travaux dudit atelier ont permis la création de la plateforme Redd+ et changements climatiques de la société civile d'Afrique centrale. Celle-ci est un espace de communication et d'échanges privilégiés sur les pratiques et savoir, en vue de favoriser la diffusion de l'information, de faciliter la complémentarité des actions et la mise en place des démarches communes en faveur de la Redd+ et changement climatiques, dans le bassin du Congo et partant, de permettre une cohésion dans la sous-région entre les activités menées par les pays dans le cadre de la

Redd+ et des changements climatiques. Pour échanger et discuter, les participants ont eu droit à cinq sous-thèmes: «Etat d'avancement du processus Redd+ et changements climatiques au niveau international et régional»; «Etat de mise en œuvre de la Redd+ et changements climatiques au niveau national et la contribution des plateformes nationales Redd+ et changements climatiques»; «Opportunité d'un réseau sous régional Redd+ et changements climatiques de la société civile de l'espace Comifac»; «Redd+ et restauration des paysages» et «Elaboration du plan d'action régionale et futures échéances». De manière globale, ces échanges fructueux ont mis l'accent sur les enjeux de la Redd+ et les changements climatiques, ainsi que sur la structuration de la société civile régionale travaillant sur la thématique. Pour clôturer, les participants ont examiné et amendé le projet de charte de la plateforme Redd+ et changements climatiques de la société civile d'Afrique centrale. Toutefois, ce projet de charte sera soumis pour contributions aux organisations membres des plateformes Redd+ et changements climatiques. Une feuille de route couvrant la période allant du mois de mars à décembre 2016 a été en outre élaborée et, un bureau de la



Les participants et organisateurs posant pour la postérité, après l'ouverture.

coordination régionale de la plateforme Redd+ et changements climatiques de la société civile d'Afrique centrale mis en place. Ce bureau est ainsi composé: Coordonnatrice régionale: Mme Cécile Ndjebet du Cameroun, Coordonnateur régional adjoint: Keddy Bosulu Mola de la R.d.Congo, Secrétaire général: Bernard Mabounda du Congo, Secrétaire général adjoint: Bienvenu Florentin Kemanda

Yogo de la R.C.A, Trésorier général: Dahirou Makie du Cameroun, Commissaire aux comptes: Edwige Eyang Effa du Gabon, Gestionnaire de conflit: Jean Abbe Abbessolo du Cameroun, Gestionnaire de conflit adjoint: Espoir Tsakoma de la R.d.Congo, Chargé de communication: Anastasia-Amour Nengono Nkogo de la Guinée Equatoriale.

Philippe BANZ

Département de la Likouala Réalisation d'une étude sur l'alimentation des peuples autochtones

L'Ambassade d'Allemagne au Congo et l'institut Max Planck de l'Anthropologie Evolutionnaire de Leipzig (Allemagne), en collaboration avec l'institut national de recherches en sciences exactes et naturelles de la République du Congo, ont apporté leur appui au projet de recherches scientifiques réalisé par deux anthropologues (Coréen et congolais) et intitulé: «Le système alimentaire des femmes

et enfants des peuples autochtones Mbendjélé», dans le département de la Likouala. Les résultats de cette étude ont été présentés mardi 23 février 2016, au cours d'une soirée à la résidence de l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo. Ont pris part à cette soirée quelques diplomates et représentants des organismes internationaux, parmi lesquels, Mme Stéphanie Sullivan, ambassadrice des

Pluies diluviennes du 2 et 3 mars 2016

Les familles endeuillées ont bénéficié de l'assistance du gouvernement

Après les fortes pluies torrentielles sur Brazzaville, les 2 et 3 mars 2016, dans les quartiers Sud de Brazzaville (Makélékélé et Mfilou-Ngamaba), ayant provoqué d'importants dégâts matériels et humains, Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, a dépêché Mme Alice Tsoumou Gavouka Mpili, directrice générale de l'action humanitaire, aux domiciles des familles endeuillées.



La Directrice générale de l'action humanitaire remettant une enveloppe à Jube Cliton Bidié.

Des maisons inondées, détruites et d'autres ensevelies sous la boue; huit morts, dont quatre à Makélékélé répondant aux noms de Michelle (17 ans), amie de Bidié, et son bébé de trois mois; Grâce Josué Passi Beli (21 ans) et son cadet Abraham Josué Passi Beli (12 ans) tous élèves et, trois à Mfilou-Ngamaba: Monique Moundélé, personne du troisième âge et ses deux petits fils Loïc Grâce Mbemba (13 ans) et Rosny Nitouena Mbemba (11 ans), tous ensevelis sous la boue, tel est le triste bilan de ces deux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville capitale. Informée de cette situation difficile par ses services, la ministre en charge des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a instruit, rapidement, la directrice générale de l'action humanitaire de tout mettre en œuvre, pour que ces compatriotes décédés soient inhumés dans la dignité et le respect. Le lundi 7 mars dernier, dans l'après midi, Mme Alice Tsoumou Gavouka Mpili s'est rendue auprès des familles endeuillées, lesquelles vivent à Mfilou-Ngamaba, Makélékélé et Madibou, pour remettre l'apport du gouvernement relatif à l'organisation des veillées et des obsèques des personnes mortes. Partout où elle est passée, elle n'avait qu'un seul message teinté de chagrin et de douleur. «Les mots me manquent devant ce malheur qui vous a frappé. Nous ne pouvons rien devant la mort. Ils sont partis et reposent en paix. On ne peut vous laisser pleurer seuls, il faut vous assister. Tel est le crédo de notre Ministère pour ce genre de situation inhabituelle. C'est pourquoi, nous sommes venus vous apporter le soutien du gouvernement de la République pour faire face à cette épreuve difficile que vous êtes en train de passer en ce moment et vous permettre d'organiser des funérailles dans la dignité et le respect de nos morts», a-t-elle déclaré.

M. Bernard Loukouaya, fils de la défunte Monique Mpassi, ému par le geste, en ces moments douloureux marqués par la perte des trois membres de sa famille, a dit: «Nous ne nous attendions pas à cela; l'apport de l'Etat que nous venons de recevoir de vos mains vient vraiment au bon moment, il va nous permettre d'enterrer nos parents dans la dignité et l'honneur.» A Mfilou-Ngamaba, M. Jean Passi, en pleure pour avoir perdu deux enfants, a ainsi remercié le gouvernement: «Que dire encore après un tel geste. Je suis très satisfait et vous remercie. Les mots me manquent et merci beaucoup.» Jube Cliton Bidié, 22 ans, sauvé de justesse, avec une plaie béante à la jambe droite, désœuvré et inconsolable, pour avoir perdu sous ses yeux, sa petite amie, Michelle, et son bébé de trois mois, n'a pas eu le courage de parler. Et, c'est Alexis Mboungou Mfouemesso, oncle paternel de la victime, qui a pris la parole pour remercier le gouvernement: «Nous vous remercions infiniment. On ne s'attendait pas à ce geste louable de nos autorités particulièrement de Madame le Ministre. Merci beaucoup.» Signalons que le jeune couple vivait dans un studio. Lors de la pluie, un mur de leur maison a cédé sous la pression des eaux boueuses provoquant, ainsi, l'ensevelissement de tout le studio. En dehors de l'assistance apportée, le Ministère s'occupera aussi de la prise en charge psychologique du jeune Bidié, tout comme de sa réinsertion dans la vie active. En définitive, toutes les familles éplorées ont été assistées par le gouvernement, à l'instar des victimes de la pluie torrentielle du 24 novembre 2014, dans les quartiers Nord de Brazzaville, qui avaient bénéficié de l'appui du gouvernement.

Alain-Patrick MASSAMBA

Etats unis d'Amérique au Congo, ainsi que les délégués des Ministères de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, de l'intérieur et de la décentralisation. Les deux anthropologues en l'occurrence, Haneul Jang (Coréenne) et Vidrige Kandza (Congolais), appuyés par le Dr Karlina Janmaat (Néerlandaise) ont à tour de rôle, démontré, à travers la projection d'un film documentaire, devant une assistance venue très nombreuse, le fruit de leur travail réalisé auprès des peuples autochtones (Mbendjélé) du département de la Likouala, notamment chez les femmes et les enfants. Cette étude s'est focalisée, en effet, sur le comportement des femmes et des enfants, pour connaître leur mode de vie dans la forêt. Il s'est agi pour les deux anthropologues de répertorier 90 espèces d'aliments et de fruits, repartis en dix catégories, à commencer par l'alimentation notamment, le gnetum ou le Coco, les chenilles, la chasse aux pièges et la pêche aux étangs. Puis, sur les fruits à travers le ramassage ou la cueillette selon les

saisons. Ce travail très pénible réalisé en zone de forêt a été rendu possible grâce à l'utilisation de deux appareils très performants, à savoir: la caméra et l'ordinateur portable. Dans le but de connaître, de sauvegarder les cultures et les différents aliments de ces peuples, de protéger les zones qui leur servent de ravitaillement, afin de les fructifier et de les préserver et, au finish de bâtir, ensemble, des stratégies de sélection des aliments et fruits, en vue de favoriser leur localisation et de permettre de générer des ressources. Signalons que les méthodes de conservation de ces aliments dans la forêt sont le séchage et le fumage. Cette étude a démontré, en outre, que la plupart des enfants aiment beaucoup les fruits et ceux-ci contiennent des vertus, dont les substances sont nutritives pour leur bonne croissance. Ces fruits seront analysés dans un laboratoire en Allemagne et au Congo, afin de connaître réellement leur croissance.

Pascal BIOZI KIMINOU

Publication

Avec «La porcelaine de Chine», Marie-Léontine Tsibinda porte la guerre sur les planches

Il ne se serait pas agi de vies humaines broyées, de destins tronqués et de circonstances d'une actualité haletante dans la vie de douleur d'une nation, on aurait dit, en toute tranquillité, que, décidément, la guerre est un filon juteux pour les écrivains du Congo. Mais qui oserait croire que même dans un pays comme le nôtre, qui a connu tant de confrontations déchirantes, ravageuses, sanglantes à l'extrême, les acteurs de telles circonstances n'auraient choisi de s'éventrer que pour faire plaisir aux hommes et femmes de lettres? Qu'il se serait agi d'un décor de carton-pâte juste pour faire tourner des scènes comme dans le meilleur scénario des péplums? Non, la guerre est terrifiante; elle est terrible: nous en avons connu les affres, à l'entrée dans le 21^e siècle et il n'est pas dit que ses effets se soient arrêtés avec l'inhumation de la dernière victime de notre fameuse «bêtise humaine».

Non, longtemps encore après que le dernier coup de fusil ait été tiré, la guerre continue de l'intérieur son œuvre de corrosion. C'est précisément parce qu'ils sont rongés en dedans, travaillés par la palpitante angoisse de quête, que nos écrivains, hommes et femmes, se sont attachés à s'épancher sur le papier pour raconter chacun une guerre. Car «la» guerre n'est jamais exhaustive dans son singulier; elle se veut toujours une paramécie d'horreurs se reproduisant à l'anneau de la dernière sauvagerie. Beaucoup de nos écrivains, célèbres ou moins, ont raconté chacun une guerre. Leurs récits sont des résumés de destins dans un kaléidoscope de sang. C'est pourquoi en citer un seul serait un arbitraire répugnant : ils sont trop nombreux, ceux qui ont cherché à voir, comme écrivait Céline qui en connaissait un rayon sur la question, «comment nous sommes devenus monstres». Une fois cantonné cet arbitraire, il n'est lors que justice de parler de la dernière œuvre de Marie-Léontine Tsibinda. Non seulement parce que dans notre univers d'écrasante masculinité – les hommes étant ceux qui font les guerres! –, une femme prend la plume et raconte. Dénonce. Et qu'elle le fait non pas dans un énième roman, mais dans un style particulier: le théâtre! A priori, porter

sur les planches une tranche de guerre n'est pas un exercice facile. Dans une situation qui se caractérise en premier par un monde en tourbillon et perdant tous ses sens, il n'est pas facile de mettre en situation des paroles et des personnes dont l'art de tuer les a frôlés comme auteurs ou comme victimes. Des mots contre le bruit déchiquetant de la guerre? Y'a pas match! Marie-Léontine Tsibinda y est allé, au culot. L'habituelle de ces colonnes, à laquelle nous consacrons des chroniques du temps glorieux du Rocado Zulu Théâtre de Sony Labou Tansi, aborde la guerre par un sujet de vraie douleur (mais y-a-t-il un seul aspect de la guerre qui soit plaisant!). La trame est simple : elle, est journaliste et passionnément amoureuse de son homme. Survient la guerre et le couple est littéralement éventré. Comme toujours à l'approche d'une catastrophe humaine majeure, c'est la communication qui est la première à se briser et à justifier le reste. «Ce pays fait porter aux femmes tout le fardeau de sa régression sociale. Moi, Bazey, journaliste de renom, réduite à veiller sur l'eau, à chauffer celle de Bissy qui ne veut plus se laver au fleuve... Même l'idée que nous soyons nombreuses dans cette situation ne me réconforte pas du tout... Hélas! Nous sommes devenus tous



Marie-Léontine Tsibinda.



La couverture de livre.

des monstres dans le savoir» (Pages 28 et 29).

Le couple a volé en éclats, parce que l'homme n'a pas eu assez de force pour écouter le terrible appel à l'aide de sa femme. La belle-sœur étant passée par là, avec une langue de vipère typique, ce qui était un abominable viol et de menace contre la presse, se transforme en un acte de dévergondage honteux, la seule version que retiendra l'homme (et complaisamment servie par la belle-sœur!). Qu'on se rassure, les deux êtres finiront par douloureusement chacun faire un bout de chemin vers l'autre. Mais ce ne sera pas facile. D'ailleurs, dans l'intervalle, l'intrusion d'une énième femme de ménage, une sorte de bonne diplômée et philosophe, conduit à une introspection qui sauve peut-être du naufrage deux cœurs qui s'aiment. Mais le prix à payer aura été très lourd. Même matériellement parlant. En être réduit à manger dans des assiettes jetables; à s'asseoir sur un bout de chaise brinquebalant dans un salon d'effroyable dépouillement, cela fait mal quand on pense aux temps qui furent. Ceux de l'insouciance des lendemains, alors que les enfants, qui ont dû fuir la guerre eux-aussi, étaient là pour égayer les jours de papa et maman. Récit d'une descente aux enfers dans le cœur d'une femme qui ne parvient à pas à communiquer sa souffrance (comment dire à son

homme: «j'ai été violée!»), La porcelaine de Chine invite à ne pas tourner son regard de ce qu'est la guerre vécue, infligée. Car la guerre a eu aussi cette face hideuse là. Au fait, pourquoi porcelaine de Chine? C'est peut-être le seul grief que je porterais à la pièce. Bien sûr l'allégorie de la fragilité féminine y est visible. Bien sûr, le fait que la domestique est prise d'une frénésie de casse, «s'acharnant» sur ce qui reste de cette précieuse porcelaine jadis achetée à coup de privatisations, est une justification officielle. Mais la porcelaine est une réalité tellement lointaine du vécu congolais qu'on eût aimé une autre référence. Tout comme les noms, assez peu parlants, finalement: Bissy, Bazey, Maya... on finirait par les confondre. Sauf à les supposer porteurs de code. Mais que cela ne gâche pas notre plaisir. Servie dans des assiettes de luxe ou sur des feuilles de bananier, la réalité que nous découvrons ici dans la guerre est de celles qui invitent au combat: «tenir debout jusqu'à la minute finale du combat pour la vie», dit le personnage central. Nous ne saurons sans doute jamais le nombre exact de ces femmes qui ont aidé notre pays à se relever des ruines de ses guerres. A tenir debout.

Albert S. MIANZOUKOUTA

La porcelaine de Chine, Théâtre, Les Editions L'Interligne, Ottawa 2016, 121 pages.

Sommet euro-Afrique

L'écrivain Michel Innocent Péya a joué sa partition

Docteur en sciences de gestion, option management financier, auteur des livres «Entre le bon sens et l'alternance absolue, l'Afrique à la croisée des chemins» et «L'unité de commandement dans les organisations civiles et militaires au Congo-Brazzaville», l'écrivain congolais, Michel Innocent Péya, a pris part, récemment, à Paris, en France, au sommet euro-Afrique. A l'invitation des organisateurs de cette rencontre. Dans une salle comble, Michel Innocent Péya a retenu l'attention de l'assistance. Tant ses interventions étaient pertinentes. Dans ses propos, en effet, l'écrivain congolais a reconnu que l'Europe et l'Afrique ont en commun des défis à relever, pour être en phase avec les résultats attendus de façon simultanée. Un travail de recherche et de longue haleine qui permettra l'implication de tout le monde, les efforts et le brassage de toutes les énergies et de toutes les intelligences. Poursuivant ses propos, l'orateur congolais a donné la nature de ces défis. Des défis, a-t-il dit, liés aux investissements à la convergence économique et aux problèmes d'emplois des jeunes.



Michel Innocent Péya.

Les participants à cette rencontre ont aussi parlé de la restitution de la conférence de Ouagadougou et des enjeux entre l'Europe et l'Afrique sur des questions de l'environnement. «Telles sont les grandes préoccupations qui attendent de trouver des réponses ou quelques esquisses de solutions, dans les mois à venir, au grand bonheur des Européens et des Africains», a affirmé Michel Innocent Péya. Et de faire remarquer que des rencontres similaires ont déjà été maintes fois organisées. Mais les bilans de celles-ci n'ont jamais été faits ou tardent à se faire, pour des raisons non invoquées. Alors qu'il y a, aujourd'hui, cinquante-trois ans, jour pour jour, que les pays africains ont accédé à leurs indépendances. Fort de cette insinuation, le conférencier voudrait éveiller la conscience de tous ces décideurs européens et africains et les exhorter à plus de détermination dans la concrétisation de leur engagement à trouver des réponses qui s'imposent. L'auteur congolais a projeté son optimisme et s'est réjoui de la tenue de ce grand rendez-vous d'affaires très important. Le sommet euro-Afrique vient de cimenter, de nouveau, les relations déjà existantes entre les experts européens et africains qui ont ensemble l'obligation de mener à bien toutes les actions. Aussi pouvons-nous dire que l'Europe et l'Afrique, qui sont unies depuis la nuit des temps, se chargeront de parachever tous les projets qui se présenteront à elles, du côté de l'Europe, comme de l'Afrique. C'est donc une aubaine pour les Européens et les Africains. Signalons que les participants à ce sommet se sont donné rendez-vous dans les prochains mois.

Armand Firmin AWENE (Attaché de presse)

36^e édition du Prix Découvertes RFI

La succession de la Capverdienne Elida Almeida est ouverte

L'appel à candidatures pour la 36^e édition du Prix Découvertes RFI est lancé. Le concours est ouvert à tous les artistes ou groupes musicaux professionnels d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes. Le lauréat bénéficiera d'un prix de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique ou dans les Caraïbes et d'un concert à Paris.

Les artistes ont jusqu'au 1^{er} juillet 2016 pour envoyer leur candidature. Ces derniers doivent disposer d'une page personnelle sur Internet ou sur les réseaux sociaux incluant un minimum de quatre titres en écoute. Depuis 1981, le Prix Découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, ce Prix a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont, depuis, conquis un public international: Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré

(Mali), Didier Awadi (Sénégal)...L'artiste capverdienne Elida Almeida a remporté l'édition 2015 du Prix Découvertes RFI. Son jury, composé de professionnels, est chaque année présidé par une personnalité. De Fally Ipupa à Jacob Desvarieux, Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Richard Bona, Passi ou Asalfo, les présidents du Prix Découvertes RFI apportent leur caution et leur expérience à son rayonnement. RFI et ses partenaires sont des acteurs engagés auprès du lauréat, ils lui offrent un soutien professionnel et une



Elida Almeida.

exposition médiatique. Le Prix Découvertes RFI est organisé en partenariat avec l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Sacem, Deezer et Ubiznews. Les candidats doivent s'inscrire sur le site www.prixdecouvertes.com.

Musique

Doudou Copa prépare «Posso»

L'une des valeurs sûres de la musique congolaise, le chanteur Doudou Copa «Mi-Amor» (Bienvenu Dominique Elenga Laka, de son nom à l'état civil) prépare son cinquième album de onze titres, intitulé: «Posso» (la peau, en lingala, langue pratiquée sur les deux rives du fleuve Congo). Après Independence day (2007), Echafaudage (2009), Evolution (2011), et Menu (2013). L'ancien sociétaire de l'orchestre Extra Musica se claquemure, depuis quelques jours, au studio Patmos, à Brazzaville. «... Je viens ce jour vous informer de la reprise des travaux au studio Patmos record, chez Francis Ossombo, pour la préparation de votre album, Posso», écrivait l'auteur-compositeur, il y a quelques jours, sur son compte facebook. Rappelons que «Menu», le dernier album de Doudou Copa, est une production signée Létiok Production. Cette œuvre est composée de onze titres: Mossaka,



Doudou Copa.

Bouillon, Ofoula, Ponda ya limbondo, Liboke, Ntoba mbori, Tiep bou diem, Madesu, Ngoulou mu manko, Matembele, et Trois pièces. Des «mets» très plantureux que le «Maître d'hôtel» Doudou Copa a préparés à la sauce rumba, rnb, salsa et slow, et qui confirment tout le bien qu'on dit de lui.

«Menu» était présenté, officiellement, le mardi 12 février 2013, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville. Ce jour-là, Doudou Copa était encadré par Laeticia Okouna, responsable de la maison Létiok Production, Bébert Etou et Cliff Hombessa, respectivement directeur commercial et manager de ce label.

Diabes-Rouges football

Des attaquants étrangement muets!

Lors de la double confrontation contre la Zambie, le 23 mars, à Ndola (1-1), et le 27 mars, à Brazzaville (1-1), aucun attaquant des Diabes-Rouges n'a inscrit de buts. Ils sont plutôt sortis des pieds d'un milieu de terrain défensif, en l'occurrence Jordan Massengo, de l'U.S Saint-Gilloise de Belgique.

Or, le public sportif congolais aime les attaquants qui ponctuent les rencontres par des buts, lesquels apportent des victoires. Mais, visiblement, les Diabes-Rouges en ont manqué, en ces deux dernières occasions. Le principal grief fait aux Diabes-Rouges, c'est donc l'absence d'attaquants de race. Ils étaient légion à une certaine époque. Or, les attaquants habités par le feu ont déserté l'aire de jeu. Ceux alignés par le nouvel entraîneur, Pierre Lechantre, pour faire flamber le gazon du Stade de l'Unité de Kintélé étaient, étrangement, muets. Ils ont multiplié, comme



Dominique Malonga.



Fabrice Ondama.



Giovanni Ipamy.

au match aller, à Ndola, les maladresses. Cela, pour le public, est inconcevable. Les joueurs sont sélectionnés sur leurs capacités intrinsèques à démonter et les défenses et les gardiens de but adverses et jugés par ce qu'ils ont de noble à offrir au public sportif que par leurs coiffures bizarres. Lorsqu'ils escamotent, régulièrement, comme dimanche dernier, les rares occasions nettes de but, cela pose, naturellement, problème. C'est,

encore une fois la légion étrangère qui était sur la sellette. Elle s'est révélée une proie facile pour les défenseurs zambiens. Ces professionnels seraient-ils donc de simples figurants dans les clubs qui les emploient? Force est donc de reconnaître l'indigence des attaquants congolais. Il n'en est sorti rien de rassurant, en dépit des apparences. Cela est inquiétant, pour une équipe ayant l'ambition de renouer avec la phase finale de Coupe d'Afrique des

nations.

L'on ne remporte pas une victoire sans attaquants de métier. Les préférés de Lechantre seraient-ils des hérons de la fable? On n'a pas besoin d'une longue mise au vert pour saisir sa chance devant le sac de cuir. Il suffit de savoir s'y mettre, de le pousser, simplement, hors de portée du gardien de but adverse.

G.M.

Vie des clubs

L'agonie des Diabes-Noirs

Cette semaine, les Diabes-Noirs ont leur place dans les potins footballistiques. Ils ne sont toujours à bout des traditionnels démons qui les rongent et les tourmentent, cycliquement, en dépit de leurs bons résultats sur le plan national, ces dernières années. A cause des promesses non tenues par leurs dirigeants, selon eux, les joueurs de Diabes-Noirs ont mis à exécution leur menace de grève. Ils ont refusé de porter shorts, maillots et godasses à crampon et descendre sur la pelouse du Stade Massamba-Débat, mercredi 30 mars 2016, où les attendaient les militaires d'Inter Club. Tant qu'ils ne percevront pas leurs primes de signature de contrat, ils feront «l'école buissonnière», ont-ils décidé.

Les Diabes-Noirs vont donc perdre le match de la seizième journée du championnat national d'élite Ligue 1 par forfait et écoperont, sans nul doute, d'une amende. C'est, sauf mémoire décadente, pour la deuxième fois dans l'histoire de cette équipe que cela arrive. La situation actuelle est jugée pourrie et grave. Pour une équipe plus que sexagénaire, se targuant d'avoir des cargaisons d'inconditionnels qui s'accrochent, contre vents et marées, à leur équipe qui est soutenue par un sponsor dont elle arbore le sigle sur ses maillots, et dont on dit, concernant leurs supporters, qu'ils représentent une puissance financière qui ne demande qu'à être exploitée.

Où irait l'obole apportée par le sponsor en contrepartie de la publicité qui lui est faite? La situation requiert, naturellement, des remèdes. Tous les regards convergent vers un même point: les dirigeants, dont certains, malheureusement, inamovibles, sont de dirigeants fantômes. D'où une certaine



Les grévistes de Diabes-Noirs.

incapacité à tenir l'assemblée générale statutaire. Ils prétexteraient le manque de temps. Et les autres? L'activité sportive ne représenterait-elle rien à leurs yeux? Si tel est le cas, pourquoi s'y accrocher comme le singe qui meurt avec son fruit? Dans un dépit perceptible, un accroc a lancé: les essoufflés de tout poil ou supposés tels, devraient passer le témoin à des hommes frais et dont l'intégrité et l'amour du maillot "Jaune et noir", sera à l'abri de tout soupçon.

Et les supporters, eux-mêmes?

Les remuants supporters de Diabes-Noirs accueillent triomphalement, souvent, leurs nouveaux joueurs. Ils ignorent, cependant, qu'il faut déboursier de l'argent, pour s'attacher leurs services. Oui, il faut intéresser les joueurs à leur juste valeur, car ce ne sont plus les motivations idéologiques qui font l'engagement comme il y a naguère. Tout autre stimulant théorique, tel l'amour du maillot,

a, désormais, comme sous-entendu, un intéressement matériel. Du foot et des sous! Les supporters distribueraient-ils l'argent comme ils distribuent sarcasmes, injures et insultes à certains dirigeants qui se

saignent, pourtant, pour faire vivre la structure? Il est temps qu'ils y réfléchissent un tout petit peu. Parce que les cateurs ne sont pas les payeurs...

Jean ZENGABIO

Championnat national d'élite Ligue 1

Un forfait, deux victoires et un match nul

Après la trêve imposée par les matchs des éliminatoires de la CAN 2017, le championnat national d'élite Ligue 1 de football a repris ses droits. Les résultats ci-après ont été enregistrés, mercredi 30 mars 2016, à Brazzaville et Pointe-Noire, à l'issue du début de la seizième journée: Diabes-Noirs-Inter Club (FF Diabes-Noirs) S.M.O-Patronage Sainte-Anne (1-1) Pigeon Vert-V.Club Mokanda (1-0) A.S Cheminots-F.C Kondzo (0-2)

Point de vue

A propos des futures assemblées sportives fédérales

La perspective de la tenue des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales a retenu l'attention du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais), à l'occasion de son assemblée générale ordinaire, du 12 mars 2016. Le renouvellement des fédérations est prévu en 2017, quelques mois après les Jeux Olympiques de Rio, qui se dérouleront en juillet prochain.

Tous les quatre ans, donc, les bureaux exécutifs des fédérations sportives nationales sont renouvelés. Un exercice routinier. On risque de vivre les pires cabales de candidats rivés sur leurs petits tabourets dorés, depuis des décennies. En dépit des bilans calamiteux, dont ils se font un vilain plaisir de justifier par l'absence du soutien financier des pouvoirs publics. L'argument, au fond, ne manque pas de poids. De ceux qui brûlent de l'envie de les leur ravir, peuvent venir aussi des complots. Sur-tout là où couleraient le lait et le miel, en ces temps de grande disette nationale. Pourquoi ne boiraient-ils pas, eux aussi, à cette source généreuse, en dépit de la sécheresse de leurs projets de développement? Mais, suffirait-il de reconformer des hommes ou les changer pour qu'une fédération devienne performante?

Parmi les dirigeants en place, nombreux n'ont, malheureusement, pas réussi à assurer le rayonnement de notre sport par des performances palpables. Pour éviter un sérieux coup de pied, ils comptent tirer profit des failles des statuts de leurs sports pour se maintenir. On devrait donc davantage s'intéresser aux textes régissant ces sports, en les dotant des nouveaux statuts susceptibles d'en assurer un contenu nouveau. Pourquoi donc les futures assemblées fédérales électorales ne seraient-elles pas précédées d'une révision des statuts, au profit de ceux collant mieux aux réalités sportives du moment? L'idée de constituer des groupes de travail proposée par le C.n.o.s.c, dans cette perspective, arrive à point nommé.

Jean NTONDELE

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophonie
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique
1 an	46.800	96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros
		France, Afrique

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au ccf) / (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal amle Bayanda (Face à la Mairie) / (+242) 055501073 / 055501073

Partenaires: UPS, SAP, etc.

Santé

Qu'est-ce que l'autisme ?

Dans le cadre de la journée internationale de l'Autisme, le 02 avril de chaque année, il nous est apparu utile et urgent, voire nécessaire d'apporter des éléments de compréhension et des connaissances sur l'autisme.

Dans le grand public et auprès d'une partie du monde médical, la méconnaissance subsiste. Pour les parents, la découverte est quotidienne. Les parents d'enfants autistes se sentent très seuls. Ce n'est pas un sujet dont on parle avec n'importe qui. La situation qu'ils vivent est déjà difficile en soi: elle peut encore s'accroître quand s'ajoute l'incompréhension ou le rejet de leur entourage.

Introduction

«Depuis 1938 notre attention a été attirée par un certain nombre d'enfants dont l'état diffère de façon si marquée et si distincte de tout ce qui a été décrit antérieurement que chaque cas mérite-et je l'espère, finira par recevoir-une considération détaillée de ses particularités fascinantes» Léo KANNER.

Ces mots inaugurent le fameux article princeps dans lequel Léo KANNER (1894-1981), psychiatre américain d'origine autrichienne, individualise, à partir de l'observation fine de onze enfants (huit garçons et trois filles, âgés de deux ans et demi à dix ans), un tableau clinique suffisamment typique pour être distingué des entités psychiatriques alors préexistantes : il définit le syndrome de l'«autisme infantile précoce», dénomination clinique adoptée par KANNER, en 1944.

Le terme «autisme» vient du grec «auto», qui signifie «soi-même. Eugène BLEULER, un psychiatre suisse l'a utilisé pour la première fois, en 1911, pour désigner la perte du contact avec la réalité extérieure. Le mot a fait son chemin dans le langage commun, et le langage commun l'identifie désormais dans tous les domaines (économie, politique, etc.), où l'on parle de comportement autistique pour qualifier une attitude qui ne tient pas compte de l'environnement, à l'image des personnes repliées sur elles-mêmes, pratiquement mutiques.

Mais l'autisme est bien autre chose. Simple en apparence lorsqu'on s'en tient aux définitions, le sujet devient très ardu quand on s'intéresse à la pensée autistique, à notre incapacité à la comprendre et aux

impasses auxquelles elle peut conduire dans la vie courante. C'est la raison pour laquelle nous avons plus besoin d'éclaircissements et de compréhension que de conflits...

Lisons d'abord Temple Grandin et Jim Sinclair, deux adultes présentant de l'autisme, nous expliquer ce que signifie «vivre avec l'autisme». L'autisme n'a jamais, en effet, été bien décrit que par ceux qui le vivent au quotidien.

«Etre autiste ne signifie pas être incapable d'apprendre mais cela signifie qu'il existe des différences dans la manière d'apprendre. Devez-vous vous souvenir de brancher vos yeux pour donner une signification à ce que vous voyez? Devez-vous trouver vos jambes avant de pouvoir marcher? Des enfants autistes peuvent naître sans savoir comment manger. (...)» (Jim Sinclair, 1993). «Bien que je pouvais comprendre chaque chose qu'une personne me disait, mes réponses étaient limitées. J'essayais, mais la plupart du temps aucun mot parlé ne venait. Les mots ne pouvaient pas sortir. (...) Mais mon cerveau est complètement visuel, et un travail spatial comme le dessin est facile. Si je dois me remémorer un concept abstrait, je vois la page du livre ou les notes dans mon esprit et j'y lis l'information (...)» (Temple Grandin, 1993). Il est sans doute utile à ce stade de notre article de préciser ce que l'on entend par autisme. Que disent les scientifiques de l'autisme? Comment le définissent-ils et quelles en sont les causes ou l'étiologie?

Définition de l'autisme:

Nous nous référons à la définition acceptée dans les milieux scientifiques internationaux, à savoir celle de la C.I.M-10 (Classification Internationale des Maladies, 10^{ème} édition). L'autisme est un trouble global du développement qui se caractérise par:
-Un début précoce, avant l'âge de 3 ans
-Des troubles des interactions sociales
-Des troubles de la communication verbale et non-verbale



Marie- Joseph Loko.

-Des intérêts et des comportements réduits et non-fonctionnels.

Ce syndrome fait partie des Troubles Envahissants du Développement (T.E.D) Comme on le voit, il s'agit d'une définition clinique qui ne préjuge en rien de l'étiologie et de l'évolution du trouble. Explicitons toutefois les éléments de cette définition. De quoi s'agit-il?

A.De l'altération qualitative des interactions sociales; C'est le cas, par exemple de D. qui croisant une personne âgée sur le trajet du marché, tape sur l'épaule de l'inconnu et dit «bonjour» papy! ». Ou encore M. qui donne des coups de pieds aux personnes qu'elle ne connaît pas, tout en se mordant la main.

B.De l'altération qualitative de la communication; Ainsi, lors de son arrivée à son école, formulait des phrases stéréotypées, mécaniques: «Bonjour, comment tu t'appelles?, t'es content?» plusieurs fois aux mêmes personnes et sans que le contexte soit adéquat. Ou encore J. fillette non-verbale, qui ne présentant pas d'expression faciale mobile mais un sourire figé avec un regard fuyant et une absence de réactions physiques aux consignes.

C.Du caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, des intérêts et des activités.

Ainsi, dans la cour, si cet enfant n'est pas encouragé par les adultes, il n'ira pas vers ses camarades ou les divers jeux à sa disposition (balançoires, toboggan, vélo...) mais remue sans cesse un ruban ou du bois en longeant les allées de pas en pas...

La présence, ensemble, de ces trois critères, habituel-

lement dès la naissance et de façon certaine avant le 36^{ème} mois peut conduire à un diagnostic précoce de trouble envahissant du développement, voire du spectre autistique.

A titre indicatif, la fréquence de l'autisme dans la population est de 2 à 5 cas pour 10.000 et est 4 à 5 fois plus élevée chez les garçons que chez les filles. Notez que toutes les personnes autistes n'ont pas les compétences de Temple Grandin. Seulement, 25 des personnes autistes semblent avoir un niveau correspondant à leur âge. Les autres présentent un retard mental.

Quelles sont les causes ou l'étiologie de l'autisme?

On ne connaît pas aujourd'hui de cause unique à l'autisme, pas plus qu'on ne peut l'identifier sur base d'un marqueur biologique ou génétique. Mais ce que l'on sait déjà, c'est que l'autisme est l'expression comportementale d'un trouble neurologique lié à des anomalies cérébrales. Les causes de ces anomalies cérébrales sont de différents ordres. D'une part, certains cas d'autisme sont associés à un problème génétique, comme le «X-fragile»; d'autres cas sont liés à des problèmes cérébraux particuliers associés à des maladies spécifiques; enfin le trouble autistique pourrait être provoqué par une lésion cérébrale survenue durant la grossesse, pendant l'accouchement ou la période post-natale. Le diagnostic de l'autisme se base sur des tests d'ob-

servations multidisciplinaires. Il est cependant utile de savoir-car beaucoup d'idées fausses sont encore répandues dans le public- qu'à l'heure actuelle, plus aucun scientifique ne considère que l'autisme est dû à un trouble de la relation précoce de l'enfant avec ses parents, et en particulier avec sa mère. Pas plus que ce n'est un problème de «sorcellerie» pour nous au Congo, voire en Afrique noire.

Les dernières recherches tendent à attribuer à l'autisme une composante génétique, peut-être influencée par certains facteurs environnementaux. Certains affirment, nombreuses études à l'appui qu'en quelques décennies, les cas d'autisme se sont multipliés de façon exponentielle. Une véritable épidémie liée aux substances toxiques présentes dans l'environnement, principalement les métaux lourds. D'autres plus prudents, estiment que cette apparente augmentation est surtout la conséquence d'un meilleur dépistage et d'un élargissement des critères de diagnostic.

Une grande méconnaissance.

Il y a encore aujourd'hui une grande méconnaissance de l'autisme, même chez les professionnels de la santé. Une partie du corps médical peine à sortir d'une vision restrictive et dépassée de l'autisme. Face à des professionnels qui reconnaissent que leur «patient» est «un peu spécial» ou qu'il manifeste des retards de développement, les parents sont tout sauf rassurés. L'absence d'un diagnostic clair plonge dans un désarroi et retarde parfois de plusieurs années la mise en place d'une intervention adéquate. Même s'il soulage, le diagnostic est un moment difficile à vivre. Parfois, certains parents préfèrent ne pas en informer l'entourage.

La méconnaissance générale renforce aussi l'exclusion qui stigmatise les personnes autistes. Les problèmes relationnels ou les troubles du comportement qu'elles manifestent peuvent être fréquemment assimilés à un manque d'éducation, à de la mauvaise volonté ou à de la paresse.

Derrière l'étiquette, il y a une personne...

Moment difficile, le diagnostic est aussi la première étape d'un long périple qui ne s'arrête ja-

mais. Une fois que l'on sait, qu'est-ce que l'on fait? Il faut mettre en place une structure éducative à la maison, trouver une crèche, une école maternelle, une école primaire ou un centre spécialisé. Chez nous, au Congo, nous en sommes à des balbutiements. Les enfants sont pris en charge dans des «carrefours pédo-thérapeutiques»(plusieurs types de handicaps). Nous aimerions le dire. On ne guérit pas un enfant qui présente de l'autisme, on l'aide à mieux vivre avec ses particularités, le spectre du handicap étant tellement large.

Conclusion

L'autisme est un drame pour tous les parents, qui tremblent de savoir leur enfant atteint de cette affection, dont ils savent qu'elle va limiter, restreindre les potentialités de sa vie. Les recherches tentent d'en atténuer et d'en réduire les conséquences. Pour y parvenir, il faut:

-un diagnostic précoce
-un suivi lui aussi précoce, utilisant tous les moyens existants, sans exclusive, en donnant la priorité à ceux qui sont les mieux adaptés au cas précis de chaque enfant;

-l'adaptation, lorsque c'est possible, et que l'on est sûr de ne pas faire souffrir l'enfant en lui adressant des exigences disproportionnées, au milieu le plus proche possible de la normale: école, groupes, sport, avec, en corollaire une éducation à l'acceptation de l'autre différent de soi dans les écoles (c'est un objectif très difficile à atteindre, malgré les bons sentiments)-l'information et la formation du personnel d'accueil est à envisager.

Nous, personnels, pédo-thérapeutiques, ne sommes pas des théoriciens (sinon nous aurions choisi d'être philosophes ou politiciens...). Nous sommes des pragmatiques, et nous savons que chaque cas est particulier. Cela veut dire que, lorsque nous voyons un jeune enfant autiste, nous tentons de l'aider, et d'aider sa famille, à aller mieux, de la manière la plus durable possible, avec des moyens qui lui sont applicables à lui, ici et maintenant. Car, les parents de ces enfants se posent chaque jour des nombreuses questions dont ils ne connaissent pas les réponses. Fait-on bien ce qu'il faut faire? Qu'en sera t' il de son avenir? Alors que l'enfant a les deux pieds bien ancrés dans le présent le plus immédiat.

Marie- Joseph LOKO
Thérapeute du langage oral et écrit
Orthophoniste
Clinique Médicale Optique
C.M.O-Brazzaville (Près de la Tour Nabemba)

Nègres de l'Afrique de l'Ouest et Nègres de l'Afrique centrale bantoue, similitudes et différences, le rôle de l'histoire

Les Blancs d'Occident et d'ailleurs qui n'aiment pas les Noirs, les logent tous à la même enseigne. Ils ne voient pas de différence entre eux, pas même de langue. Sous la même robe noire de leur peau, ils sont tous les mêmes; les mêmes traits physiques disgracieux, à commencer par ce visage simiesque tout occupé par un immense nez camus et des lèvres débordantes.

Cette laideur puissante du visage étant l'expression de leur incapacité aux choses de l'esprit et de leurs profondes inclinations aux vices. Cette caricature appuyée du Nègre n'est pas le Nègre authentique, bien entendu, il s'en faut de beaucoup. Les Nègres sont tout simplement et tout honnêtement un groupe à humain certes à part, du fait de l'existence, chez eux, d'un certain nombre de caractéristiques physiques différentiels, mais qui portent, chacun d'eux comme les hommes blancs, la part entière de l'humaine condition que l'homme blanc leur refuse. Et il n'est pas vrai qu'ils sont tous laids. Et les Blancs sont-ils tous beaux? Cependant, la différence entre les Nègres d'ici et les Nègres de là-bas que les Occidentaux ne voient pas, éclate dans le domaine de la culture et de la civilisation de ces Nègres.

Définissons la culture par cet ensemble de représentations et de pratiques enrobées dans des symboles propres à un groupe qui en tire des logiques à partir desquelles, pendant un temps donné, il agit sur la nature par la médiation des techniques, pour en faire une alliée dans le combat pour la vie. La civilisation étant, quant à elle, cet ensemble durable et complexe des caractéristiques politiques, sociales, techniques, esthétiques, spirituelles et religieuses propres à un groupe. Culture et civilisation sont, de ce fait, deux faces complémentaires d'un même phénomène. Examinés du point de vue de ces deux manifestations de l'esprit humain, mais surtout sous l'angle culturel, Nègres de l'Afrique de l'Ouest et Nègres de l'Afrique centrale apparaissent avec des différences parfois soulignées que, pour deux entités données, pour n'avoir été qu'une seule à la genèse de l'homme, on a du mal à expliquer.

Prenons l'exemple du vêtement: jusqu'à l'installation coloniale au XIX^{ème} siècle, en dépit des ballots d'indiennes et de cotonnades mis en circulation par les commerçants occidentaux installés sur toute la longueur de la côte atlantique, les hommes bantou du petit peuple étaient restés en cache-sexe, les notables se contentant d'une large pièce d'indienne jetée au tour de la taille et descendant jusqu'aux pieds. Le torse est nu. En face, le notable de l'Afrique de l'Ouest drapé dans une volumineuse et imposante toge. L'homme du petit peuple arbore une ample tunique rustique. L'influence des Arabes du Maghreb et d'Arabie saute aux yeux, mais n'explique pas tout.

Pourquoi ce ne serait pas une invention indigène locale?

En tout cas, les tisserands de l'Afrique de l'Ouest sortent de leurs métiers des tissus fins admirés des Occidentaux eux-mêmes. Les tisserands de l'Afrique bantoue n'ont pas en revanche le niveau technologique de leurs ingénieurs collègues. Ils s'adonnent, surtout, à

la fabrique là où le milieu le permet, des pagnes de raphia qui sont loin d'avoir la qualité du grain des tissus qui sortent des métiers des tisserands de l'Afrique de l'Ouest.

De son côté, l'habitat révèle bien des différences architecturales qu'expliquent peut-être la différence de milieux. Ce qui différencie surtout les deux groupes de Nègres, c'est leurs attitudes et leur comportement face au modèle socioculturel venu de l'Occident, et que la culture assimilationniste du colonisateur, un temps, tenta d'imposer aux colonisés. Nous touchons, ici, semble-t-il à une différence de structure du noyau culturel de chaque groupe de Nègres. Les cultures des Nègres de l'Afrique de l'Ouest ont, de toute évidence, mieux résisté que les cultures bantoues à l'assaut assimilationniste ou à la séduction du modèle occidental. Prenons l'exemple des manières de table: leur contact avec les Occidentaux n'a pas fait adopter la fourchette aux Sénégalais, Maliens, Nigériens, à tous ces habitants du Sahel islamisés. Ils n'ont pas pensé comme les Bantous à la suite des Blancs, qu'il est sauvage, assis sur une natte, de manger avec ses doigts. Et dans les pratiques matrimoniales, scandaleux pour un cadre d'ivoire plusieurs épouses. C'est ce par quoi, les «évolués» de l'Afrique bantoue des années 30, 50, se ratèrent de se distinguer des «évolués» de l'Afrique de l'Ouest. En tout cas, sur un grand nombre de traits culturels et de pratiques sociales, le contraste entre Nègres de l'Afrique de l'Ouest et Nègres de l'Afrique centrale est flagrant. Mais, d'origine religieuse et islamique il semblerait, les traits de culture par où éclate vraiment la différence entre Nègres de l'Afrique de l'Ouest et Nègres de l'Afrique bantoue et christianisée, c'est, avec l'excision des fillettes et les dispositions marquées aux affaires et aux choses du commerce chez les Nègres de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, le comportement distinctif des deux groupes de Nègres face à l'hygiène du corps après qu'on soit allé faire ses besoins. Chez les Nègres islamisés de l'Afrique de l'Ouest, les doigts de la main gauche font office de papier hygiénique. La main gauche étant, selon une croyance traduite par un rituel, affectée à ce besoin d'intimité, suivi d'expéditives ablutions. En revanche, après leurs besoins, les Nègres bantous, soit se torchent contre des troncs d'arbres, soit utilisent pour leur qualité et leur douceur certains feuilles d'arbres, ainsi, ils évitent de se souiller les mains à des déjections humaines dont l'odeur fétide résiste à l'eau même, si elle n'est mélangée de savon. Le ou les responsables de ces pratiques distinctives de deux groupes de Nègres?

Le noyau culturel de chaque groupe de Nègres? L'Islam? Le christianisme? L'histoire ou tout cela ensemble? Introduit au sahel au XI^{ème} XII^{ème} siècle, ou un peu plus tard selon les contrées, l'Islam y est depuis la religion dominante. Il compte



Par Dominique Ngoïe-Ngalla.

80 à 90% d'adeptes. Il ne se montre pas hostile aux cultures locales. Celles-ci retrouvent, d'ailleurs, dans l'Islam bien de leurs traits. Face aux cultures nègres, l'Islam sera ainsi tolérant et adopté sans trop de difficultés. Il part seulement en guerre contre ceux qui refusent d'adhérer à la religion du prophète. La politique du christianisme fut le contraire de celle de l'Islam. Certes, comme l'Islam (mais cela est surtout vrai sous la colonisation, on baptisa parfois contre le gré des gens; mais surtout on fit la guerre aux croyances contraires aux vérités de l'Évangile).

En s'effritant au fur et à mesure de leurs persécutions, ces croyances qui étaient des supports de nombre de valeurs culturelles de la société bantoue, participèrent grandement à la dévalorisation et à la disqualification progressive de bien des traits de la culture et de la civilisation bantoue, au profit du modèle occidental moulu dans les valeurs d'un certain christianisme. C'est ainsi que l'Occident chrétien déversa ses valeurs de culture en Afrique noire, les imposa comme étant l'unique voie qui conduisit à la civilisation incarnée justement par l'Occident chrétien.

En Afrique de l'Ouest, en revanche, même acquises à l'Islam les élites cultivées refusèrent d'adjoindre l'Islam, tout en s'ouvrant à la culture et à la civilisation occidentale. Mais, elles refusèrent, cependant, de tout y prendre. La différence désormais entre les Nègres de l'Afrique occidentale et les Nègres de l'Afrique centrale bantoue, c'est qu'au rebours de ce que l'on observe en Afrique centrale bantoue, le petit peuple de l'Afrique occidentale resta attaché à ses traditions et à ses croyances toujours cultivées, jamais renoncées. Dans le bassin du Congo, c'est dans la province du Bas-Congo en RDC, les départements de la Bouenza, du Pool méridional, du Kouilou subsidiairement de la Lé-koumou qu'on observe les mutations socio-culturelles les plus profondes, nées d'un ardent désir de modernisation à l'Occidental. Et ce n'est pas hasard. Ces contrées sont celles où, du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, l'élan missionnaire et le combat contre le paganisme (les croyances magico-religieuses locales) n'avaient jamais faiblis un temps pour reprendre avec un ardeur renouvelée et plus d'intelligence méthodique. Faut-il donc en conclure à la force abrasive exceptionnelle du christianisme, puisque, en quatre siècles seulement, il réussit à ruiner le fond culturel des civilisations de cette région, alors qu'en Afrique occidentale: Sénégal Mali, Niger, Guinée, Tchad, nord Nigéria islamisés le double du temps que dura l'évangé-

lisation du Congo intérieur et de l'Angola, les cultures indigènes tiennent bon?

Dans la débâcle des cultures des pays du Congo inférieur, le christianisme et le zèle des missionnaires certes ne sont pas innocents; mais l'ébranlement de ces cultures n'eut probablement pas atteint une telle ampleur, si le génie des populations ne portait déjà en lui ces dispositions à la modernité que, dans toutes ces études consacrées aux populations de cette région Bas-Congo, Georges Balandier croit avoir identifié. Ce désir d'Occident, du groupe ethnique Kongo qui s'est traduit par l'abandon progressif (la sorcellerie et ses pratiques exceptées) s'était manifesté, pour la première fois dans l'histoire du royaume de ce groupe ethnique, le jour où, au début du XVI^{ème} siècle, le roi kongo, Affonso 1^{er}, demanda au roi du Portugal, de lui envoyer des ouvriers qui aideraient son pays à se moderniser. L'Évangile ne suffisait pas à l'épanouissement intellectuel et spirituel des habitants du royaume, il fallait encore au royaume, les maîtres d'écoles et des ouvriers en bâtiments. Le roi du Portugal ne se fut pas plier. Avec empressement, il accéda à la demande du roi de Kongo. Celui-ci savait-il qu'en ouvrant son pays à l'Occident chrétien, il mettait la cognée à la racine de la culture de son peuple? Et c'est en pur perte et en vain, que deux siècles plus tard que Chimpa Vita mobilisa ses compatriotes, en vue du combat pour la réappropriation de leur culture dont l'Occident chrétien était en train de les aliéner.

Mosaïque de peuples et de cultures, ces peuples et ces cultures de l'Afrique peuvent, cependant, être regroupés en deux grands sous-ensembles, identifiables chacun, par un certain nombre de traits culturels, spécifiques qui deviennent les critères de différenciation des deux sous-ensembles, par ailleurs unis et identifiables par un petit nombre d'invariants culturels typiquement nègres: exubérance du caractère expansif, la disposition au rire franc et brillant, qui explose en s'accompagnant des geste du corps en lesquels le rire s'achève; l'obsession du lien de parenté qui fait qu'un ami devient vite un membre de la famille, le lien d'amitié se mue en lien de sang; de là l'existence de bien des liens de sang fictif; la spontanéité de l'élan de sympathie vers ceux qui sont frappés par le malheur et qui pleurent.

Les mendiants du métro parisien le savent, à qui contrairement aux Blancs, rarement les Noirs refusent une petite obole, lorsqu'ils leur tendent la main; l'aptitude innée à la danse et ce timbre de la voix qui n'appartient qu'aux Nègres; peut-être aussi le refus d'une certaine logique et de la rigueur mathématique dans le cours de l'existence. Ils sont tous nègres de l'Afrique de l'Ouest et Nègres de l'Afrique bantoue, à leur façon des poètes amis de la fantaisie. L'existence de tant de traits psychologiques communs entre nos deux blocs de Nègres, explique, peut-être, ce faible niveau de xénophobie dans leurs rencontres. Du moins, jusqu'à l'heure où la modernité dressa leur pays en état bardé de principes froids des civilisations qui inventent une nouvelle humanité qui tourne le dos à l'homme.

Dominique
NGOÏE-NGALLA
Historien

Valoriser le travail et l'emploi, en refondant la finalité des entreprises

Je signale qu'il existe une approche comptable qui permet de valoriser le travail et de créer des emplois, car la façon de voir et de compter oriente les décisions des chefs d'entreprise. Cette nouvelle approche a été mise en place par l'ingénieur français en arts et métiers, Paul-Louis Brodier, créateur, dans les années 80, du concept de la V.a.d (Valeur ajoutée directe). Cette nouvelle approche a été prolongée au niveau académique et universitaire par Daniel Bachet, professeur à l'Université d'Evry (France).



Daniel Bachet et Roger Ndokolo.

Ces deux auteurs ont aidé de nombreuses entreprises à se repositionner sur des sentiers de développement, à créer des emplois et à éviter des licenciements inutiles. Ils ont montré qu'il fallait valoriser en priorité la logique de l'entrepreneur qui est d'abord une logique «d'entreprise». La finalité d'une entreprise est d'abord de produire des biens et des services.

Le profit est utile pour l'équilibre des comptes, mais ce n'est qu'un solde ou un résultat. En revanche, la «valeur ajoutée» est la contrepartie économique de la richesse créée. Celle-ci est la contribution de l'entreprise à l'obtention des biens et services produits, l'autre contribution étant celle de la chaîne des fournisseurs en amont.

Paul-Louis Brodier et Daniel Bachet rappellent que la valeur ajoutée est la différence entre la valeur de la production (chiffre d'affaires) et les consommations intermédiaires (tous les achats sauf les acquisitions d'équipement, dites immobilisations et qui font l'objet d'amortissements).

Autrement dit, c'est la valeur ajoutée qui est le véritable revenu de l'entreprise et qui rémunère l'ensemble des parties prenantes (chefs d'entreprises, cadres, salariés, syndicats). C'est donc de facto leur objectif commun.

On sait qu'actuellement, dans de nombreux pays, l'objectif prépondérant est la réduction des coûts et des effectifs. Au contraire, le fait de focaliser les efforts de l'entreprise vers l'objectif de valeur ajoutée conduit à accorder une importance majeure à ce qui fait, pour les utilisateurs, la valeur des biens et services produits.

Paul-Louis Brodier et Daniel Bachet soulignent que cette nouvelle façon de compter s'applique tant au niveau analytique (produit/processus), qu'au niveau stratégique (développement par couple famille-marché) et qu'au niveau de l'entreprise (performance économique globale).

Il est déjà possible, selon cet ingénieur et cet universitaire, de mettre en place des comptes orientés valeur ajoutée ainsi que des outils d'aide à la décision faisant appel à la modélisation, à la simulation et à l'optimisation.

Cette nouvelle finalité assignée aux entreprises par des outils comptables renouvelés donne à tout pays la possibilité de maîtriser les ressorts internes de sa croissance et de se développer dans les meilleures conditions car la richesse et le niveau de vie d'un système socio-productif se mesurent par son P.i.b (Produit intérieur brut). Et le P.i.b est la somme des valeurs ajoutées de toutes les entreprises.

Les comptes de valeur ajoutée donneront ainsi de nouvelles possibilités pour favoriser la création de richesses et construire les ponts entre le niveau micro-économique de l'entreprise et le niveau plus large du système productif. Il en va du rythme, du contenu qualitatif de la croissance et de sa répartition, si l'on veut promouvoir un autre mode de développement, plus soutenable écologiquement pour la planète et plus respectueux de la justice sociale pour les hommes et les femmes sans pour autant sacrifier l'efficacité.

Roger NDOKOLO
Président du parti du centre UNIRR
(Union pour la Refondation Républicaine).


BUROTOP IRIS



HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de
475 000 FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56